Quarante-huitième année, N° 233. Le numéro 15 centimes Mardi 9 octobre 1951.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	20.-	11.-	6.25
Avec Bulletin officiel	27.-	15.-	8.25

ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 21236
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES

Valais et de Bex à Villeneuve	11 ct.	le mm.
Suisse et étranger	14 »	»
Réclames : Canton	24 »	»
» Suisse et étranger	30 »	»
Mortuaires	20 »	»

Réclames première page majoration de 20 %

Dans le cadre du Congrès de Sion

Le vibrant message de M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet

Jeunesses conservatrices du Valais romand,
Chers amis,

En cette belle journée d'octobre, en cette saison où notre vieille terre rajeunie, fertilisée par un long effort, se montre inépuisable en ses dons, en cette ville de Sion si fière, si ancienne d'allure, qui est la capitale d'un peuple dont les puissants liens avec la terre affermissent encore tous les citoyens, je suis particulièrement heureux, chers Jeunes Conservateurs, de vous apporter le salut du Gouvernement.

Vos autorités émanent de vous ; vous en êtes la sève montante. **Elles ont eu, ces autorités, partie liée avec vous dans la transformation du Valais en un canton** moderne et neuf. Dans les grands changements opérés, l'accent a été mis à la base, c'est-à-dire là où se trouve le maximum de solidité et de santé : dans le sol, dans la paysannerie.

Ces mêmes autorités sont responsables avec vous de l'avenir du pays. Maintenir et fortifier encore la solidité et la santé matérielle et morale de notre peuple est, ne l'oublions pas, notre tâche commune. La complexité d'un monde économique en continuelle évolution, l'enchevêtrement toujours plus inextricable des causes et des effets pose, en raison non de la carence mais du progrès et du développement de notre canton, un problème parfois difficile. Pour le résoudre, il faut de l'énergie et de la prudence dans l'action et, ai-je besoin de le rappeler, une saine doctrine.

UNE POLITIQUE DE PRESENCE ET D'AFFIRMATION

Cette action au double but moral et matériel, cet idéal concret placé dans la vie d'un peuple, cela s'appelle d'un nom banalisé à bien des égards : **la politique. Tout effort** humain a ses ombres et ses tâches et celui-là plus qu'un autre peut-être ; mais considérez que plus qu'un autre aussi il a sa grandeur.

Permettez-moi de vous adresser cette exhortation ! ne vous désintéressez en aucun cas de la politique qui est **le devoir d'état et de conscience de chaque citoyen.** Dépouillez ce mot de politique des petitesses, des mesquineries dont on l'entoure : seul ce qui sert le bien du pays a chance de durer. Placez dans ce cadre vos talents, vos ambitions légitimes.

Et sachez-le : mieux vaut une besogne imparfaite que l'indifférence. Nul pays et surtout pas le nôtre ne pourra vivre et continuer à s'ouvrir au progrès si sa jeunesse est tiède. Adressez vous-mêmes à ceux qui s'intéressent trop mollement à la chose publique cette mise en garde : attention, si vous ne vous occupez de la politique, la politique, elle, s'occupera de vous.

Ce qui signifie que les destinées du pays, vos destinées, glisseront peu à peu de vos mains dans celles de vos adversaires, soit des gens dont les uns professent des idéologies éloignées de vos principes ou absolument contraires à eux, soit encore **des hommes de circonstances et d'aventures sans principes fixes et qui sont destinés par la force des choses à faire le jeu de n'importe lesquels de vos adversaires.**

UNE ATTITUDE POSITIVE VIS-A-VIS DE NOS ADVERSAIRES

Il convient d'ailleurs de distinguer dans nos adversaires les hommes honnêtes et de bonne foi. Nous pourrons toujours les reconnaître à ce signe : une certaine objectivité, une certaine mesure dans la critique et **l'absence de haine dans l'opposition.** Ceux-là jouent un rôle nécessaire et assurent le bon fonctionnement d'un régime démocratique.

Le tri que l'on sait opérer, entre les bonnes intentions d'où qu'elles viennent et quelques malveillances intéressées, ouvre la porte à une saine collaboration et non à la division. Les pêcheurs en eau trouble seuls assurent le contraire.

NECESSITE DES PARTIS HISTORIQUES

Dans l'intérêt supérieur de notre canton, dans celui de notre parti qui a su être la pierre angulaire de cet Etat agricole jeune et vivant, je soulignerai quelques points importants qui ont trait à la nécessité de la politique.

Le premier point, je le vois dans la nécessité des partis historiques. **Cette nécessité, certains dans leur organe l'ont niée à plus de dix reprises, assurant même que ces partis dits « historiques » étaient inutiles, voire nuisibles aux paysans spécialement et en général à tous les travailleurs.**

Soyez très attentifs à cela, Jeunes Conservateurs. Nous n'avons pas quant à nous à nous préoccuper de savoir si tel parti, qui a des titres aussi à se proclamer historique, accepte sans réagir cette assertion. Les soucis mesquins de l'opposition ou, qui sait, une conscience que le sens des responsabilités n'a pu rendre suffisamment nette et lucide, expliquent peut-être cette passivité.

Le Parti conservateur forme depuis cent ans un bloc avec le pays. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il sera possible de dissoudre ce bloc en dissociant notre parti de l'élément terrien qui fait sa force et dont le progrès constitue avec raison le but principal de ses efforts. J'en appelle à la Jeunesse : nul mieux qu'elle comprendra qu'une attitude peureuse ou passive en face de ce slogan et de ceux qui le lancent, en face de ce mot d'ordre insinué à plus d'une reprise et qui se résume comme suit : « Pays sans, votre parti historique est inutile, il est même nocif » mènerait vite à la déroute.

Il convient que notre parti, par l'intermédiaire de tous ses membres, sache affirmer son idéal et maintenir sa cohésion vis-à-vis de ceux qui nient sa mission temporelle ou la considèrent comme terminée. Ceux qui ne veulent plus croire à l'efficacité pratique de notre parti en tant que parti historique, et tâchent d'en persuader autrui, proposent ou tentent aujourd'hui de fallacieux ralliements. **Ils prétendent être en dehors ou au-dessus des partis. En fait, ils jouent le rôle d'appeau, de canards appelants, si je puis dire, vers des groupements à différents degrés contraire à nos traditions.**

UN PARTI D'ACTION N'EST PAS UN PARTI NEUTRE DEVANT L'ERREUR

Notre parti porte la responsabilité du pouvoir : c'est un parti **d'hommes « engagés » et non de neutres.** Il a un double devoir : collaborer pour le bien du pays à l'effort constructif de qui que ce soit, mais aussi ne se laisser diminuer ni corrompre par une tendance.

Nous saurons, je crois, toujours faire les mises au point nécessaires et tous ensemble par notre union déjouer les calculs de ceux qui, dans un domaine essentiel, contestent avec beaucoup d'impatience et de hâte notre tradition, notre fidélité au Valais terrien.

Ce mépris, cette négation des partis historiques révèle d'ailleurs, en général, un état d'esprit assez peu démocratique : le premier pas de tous les totalitarismes a commencé par là.

UNE SECONDE ERREUR : CONFUSION DE L'ECONOMIQUE ET DU POLITIQUE

J'aborderai maintenant un deuxième point, une nouvelle source d'erreurs qui découle d'ailleurs de la première. Il s'agit de la confusion constante, que d'aucuns commettent sans cesse, du plan politique et du plan économique.

Les principaux obstacles que l'autorité gouvernementale a rencontrés dans maint effort constructif et les reproches injustifiés qu'elle a subis viennent de là. Aux yeux de certains, un parti politique n'a plus sa base dans les principes mais dans les intérêts économiques ; en revanche l'on « politisera » sans le moindre frein chaque problème économique.

PRIMAUTE DU SPIRITUEL OU PRIMAUTE DE L'ECONOMIQUE

Nous croyons quant à nous qu'à la base d'un parti il y a une idée ; que tout groupement politique authentique a une racine spirituelle. Cette idée, ces valeurs spirituelles, inspireront la justice sociale, la justice économique.

Notre parti part de ses traditions chrétiennes pour inscrire dans les faits, dans la chair de notre pays le progrès matériel. Le souci moral en même temps ne le quitte pas, de par la logique même de ce point de départ.

Il faut, pour créer, s'élever de principes justes et non pas n'avoir en tête que des intérêts économiques si justifiés soient-ils, qui s'opposeront d'ailleurs à d'autres intérêts.

Le Parti conservateur qui a su grâce à sa doctrine traditionnelle assurer le bien commun du Valais et susciter son développement ne saurait tolérer sans se renier cette confusion et ce renversement des valeurs.

Primauté de l'économique, disent en fait certains, si ce n'est déjà en très explicites déclarations publiques. Nous disons, nous, pour le bien économique justement de tous, primauté du moral et du spirituel.

QUAND L'ECONOMIQUE VEUT CACHER LA POLITIQUE

Tenter l'union au sein d'une organisation sur une autre base que celle que je vous indique c'est, pour finir, forger un outil bon à une seule chose : **arracher le paysan valaisan de ses cadres naturels, lui donner un esprit de classe, le transformer en salarié revendicateur.** Et cette transformation lui apportera non l'aisance, mais l'aigreur et l'illusion.

Si certains poussent leur organisation dans une voie erronée, ils en arriveront à constituer **une espèce d'hybride de la variété suivante :** un groupement théoriquement économique, pratiquement politique, c'est-à-dire sans équipement, sans efficacité, n'agissant sur le terrain économique que par des lettres de réclamations, des manifestations et des discours, un groupement sans idées-mères, sans racine spirituelle sur le terrain politique.

L'ERREUR SE CONTREDIT ELLE-MEME

Peut-on croire sérieusement que notre canton puisse retirer un avantage de cet état de chose et convient-il de laisser s'accréditer l'erreur ? Vous répondrez vous-mêmes. Est-il nécessaire de vous rappeler ceci encore : tandis qu'un idéal véritable peut, dans toutes les circonstances majeures de la vie d'un pays, nous ouvrir un horizon plus vaste que les limites mêmes du parti, **ce n'est pas se placer au-dessus ou en dehors des partis que de transformer, contrairement à ses propres promesses, un groupement dit économique en une masse électorale, l'une se superposant exactement à l'autre.**

Si les mots ont encore un sens, c'est avancer un peu plus dans l'erreur que je dénonce : confusion de l'économique et du politique, primauté excessive de l'économique sur les valeurs spirituelles.

RESULTAT D'UNE SAINE DOCTRINE TRADITIONNELLE

Je saisirai maintenant l'occasion de vous rendre compte des résultats actuels d'une saine doctrine et je serais heureux que vous examiniez vous-mêmes les résultats obtenus par vos mandataires aux Chambres fédérales.

En ce qui concerne notre travail au Conseil des Etats rappelons l'élaboration :

1. **du Droit rural**
2. **du Statut du vin**
3. **du Statut de l'agriculture.**

LE DROIT RURAL

Il fallait d'abord, dans le premier cas, réussir à rendre ce droit applicable au Valais. **Il s'agissait surtout de protéger l'agriculture sans l'étatiser.** Conçu en fonction de la grande propriété et du régime suisse-alémanique de fermage, ce statut prévoyait un ensemble de mesures qui heurtaient violemment nos conceptions et ne tenaient aucun compte de la réalité valaisanne. Nos mandataires ont largement contribué à le rendre plus souple et plus judicieux à l'égard de notre canton. Les Chambres ont fait leurs nos suggestions.

LE STATUT DU VIN ET LE STATUT DE L'AGRICULTURE

En ce qui concerne le Statut du vin, je me bornerai à rappeler que nos interventions au Conseil des Etats ont abouti à la prise en charge totale de la production indigène qui, en effet, a été acceptée malgré un avis différent du Conseil fédéral.

C'est dans le même sens et la même direction que nous avons œuvré lors des débats sur la loi de l'agriculture.

L'OFFICE DE PROPAGANDE

Sur le plan cantonal, je ne signalerai brièvement qeu deux faits récents.

1. La mise sur pied d'un Office de propagande unique pour tous nos produits. La collaboration qu'il fut impossible de trouver à cause de l'obstruction de certains dans les comités s'est faite sans difficulté au Grand Conseil. **Les intentions du Conseil d'Etat déformées à plaisir ont été reconnues justes, à l'unanimité. La tenace revendication de trois offices séparés, qui empêchait toute entente, n'a recueilli le suffrage d'aucun représentant du canton.** Cet office si nécessaire va donc être créé et il épaulera tous nos producteurs.

L'OFFICE SOCIAL

2. La nomination d'un jeune à la tête de l'Office social que nous avons créé. M. Germain VEUTHEY succède à M. Roger BONVIN. Nous tenons ici à rendre un hommage public à notre ancien collaborateur. M. Bonvin s'est dévoué sans compter : il a été cet apôtre que l'amour du prochain emporte sans cesse en avant. **Son mérite est d'avoir jeté les bases d'une législation sociale efficace pour l'avenir et d'être sans cesse intervenu dans le concret** dans toutes les questions qui intéressent l'homme et le travail, apportant chaque fois des solutions équitables, généreuses, heureuses.

Là aussi vous remarquerez combien il faut partir des principes, de la doctrine, de la tradition, gages de réussite, **et non de l'économique ou de l'agitation sociale, par eux-mêmes sources de trouble et de désordre.** Nous souhaitons à M. Germain Veuthey de marcher dans la voie tracée par son prédécesseur ; nul doute qu'il ne le fasse.

UN POINT PARTICULIER : LE JOURNAL POLITIQUE

J'ai examiné l'idée politique puis sa traduction dans les faits. J'attire votre attention sur un dernier point : le journal politique. Sans vouloir diminuer en rien les mérites de nos journaux conservateurs qui doivent être soutenus, je voudrais dire que notre quotidien cantonal, le « Nouvelliste » est plus nécessaire que jamais. Il convient de le diffuser, de le soutenir ; nous rendrons aussi le plus cordial hommage à toute son équipe directoriale et rédactionnelle qui ne ménage ni ses talents, ni ses efforts. Les journalistes de notre parti sont en butte à de violentes attaques et ils ont une tâche parfois ingrate. Combien d'autres préfèrent se retirer sous la tente de la vie privée ! A travers nos porte-paroles c'est nous tous, chers Jeunes Conservateurs que l'on vise, c'est notre idéal que l'on tente de ridiculiser, nos possibilités de construire le pays que l'on tente de diminuer.

Il convient là aussi dans la presse comme dans les conversations, dans les réunions, par la plume, par la parole, de faire front.

LE COURAGE DE RESISTER PUBLIQUEMENT AUX ERREURS EST UNE NECESSITE POUR TOUS

Si j'ose m'élever vigoureusement devant certaines erreurs, devant certaines tendances suspectes au point que quelques-uns me reprochent mon manque d'habileté, c'est que, d'une part, je n'ai pas à m'émouvoir de critiques injustifiées concernant mon activité et que, d'autre part, je suis conscient d'un danger qui demande surtout cette forme de l'habileté qui s'appelle le courage. Je ne me bats pas avant tout pour mon siège, **mais pour les principes mêmes de notre parti, pour le Valais que nous**

Le CACAO sucré GRAND-DUC se dissout entièrement

avons tous créé et que nous devons tous continuer.

Or, voyez-vous, si nous devions admettre par le silence de la plupart la carence de notre tradition historique, si nous devions tolérer que pénètre peu à peu dans les esprits la primauté de l'économique, nous irions à notre perte sans pouvoir nous reprendre.

CONSEQUENCES DESASTREUSES DE CERTAINES FAÇONS DE FAIRE ET DE PENSER

Ces deux erreurs ont leurs corollaires connus : les méthodes violentes, le parti-pris, l'absence du sens des possibilités, du sens de l'Etat, les flatteries démagogiques.

Je pense que l'action de quelques-uns conduit pratiquement à constituer une fraction importante de la paysannerie du Valais en classe à part. Or, si cela devait réussir, ce serait la fin du Valais uni et fort, un malheur pour la paysannerie elle-même. J'évoque là un danger qu'il ne faut ni surestimer, ni prendre à la légère.

Je m'adresse à vous, Jeunes Conservateurs, et je vous redis : Notre but à tous consiste à maintenir, à développer une paysannerie moderne, saine économiquement et moralement, et non créer artificiellement, avec les méthodes erronées que j'ai dénoncées, un prolétariat agricole.

Nous considérons, nous, que le paysan du Valais est l'homme par excellence de l'Etat, **le trait d'union entre les différentes classes sociales, notre dénominateur commun.**

PAS DE DISSOCIATION DE L'ORDRE SOCIAL

Eh bien, il importe que ce paysan du Valais, par l'intermédiaire de notre parti, **garde sa personnalité et continue de jouer ce rôle de facteur commun** au sein d'une population où heureusement tout le monde, quelle que soit sa profession, a encore de solides attaches terriennes.

Voilà la seule direction d'une action véritable. Il ne faut ménager là ni notre temps, ni notre peine, ni nos initiatives, ni rien de ce qui fait le progrès social. **Si l'on ne comprend pas l'union sous cette forme qui englobe tous les citoyens, l'on ne peut récolter de bons fruits.**

Je vous invite à servir la cause, non d'une classe, quelle qu'elle soit, mais du Valais tout entier dont nous savons qu'il est profondément et magnifiquement paysan.

Et ce Valais-là, nous voulons le fortifier et l'embellir toujours plus. Nous pouvons avoir confiance et être fiers de servir notre cause conservatrice-progressiste. A travers notre parti, c'est le Valais, avec ses traditions, son mystère, son peuple avec ses joies et ses souffrances que nous servons.

Je vous invite vous-mêmes, Jeunes Conservateurs du Valais romand, par un esprit de progrès véritable, à éclairer et à servir tous vos concitoyens.

A LAUSANNE
Au GRAND-CHÊNE
BRASSERIE - RESTAURANT - FRANÇAIS
Réputé pour sa bonne cuisine
Orchestres en soirée
TEA-ROOM-RESTAURANT au 1er étage

THÉ À PRIME
CHAQUE PAQUET A SA CUILLER INOX. 100 gr 1.85
CAFÉS & CACAOS „Grand-Duc"

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Protestation française contre le « Birth-Control »

Alerte au massacre des enfants

—o—

Sous le titre « Alerte au massacre des enfants », M. Olmi, député à l'Assemblée nationale française et vice-président de la Commission de la Famille, vient de lancer un « Appel » relatif à la dramatique décision des autorités civiles de certains pays, concernant l'introduction officielle du « Birth-Control ». Il y dénonce la grave responsabilité de ceux qui encouragent ces pratiques ou qui, comme certaines Organisations internationales, ne craignent pas, par la voie de leurs publications ou de leurs hauts fonctionnaires, de soutenir ce fléau.

Soucieux de barrer la route à cette abominable propagande, M. Olmi a invité ses collègues de l'Assemblée nationale française à signer cet « Appel » ; en quelques heures, 50 députés lui ont déjà donné leur adhésion. M. Olmi, qu'il faut féliciter pour son initiative, invite également les parlementaires de tout pays à soutenir son action.

Voici le texte de cet « Appel » :

Les horreurs de guerre qui ne cessent pas, un univers concentrationnaire, nous pensions que notre époque avait atteint les limites de la barbarie. Eh bien, non ! Trouvant sans doute les massacres d'hommes, d'enfants, de femmes de tous âges insuffisants, des fous ont imaginé de tarir la vie à sa source en stérilisant les femmes et en massacrant dans leur sein, les enfants déjà conçus, déjà vivants. Comble de l'absurdité, ils ont osé présenter cela comme un « progrès » et ont baptisé ce crime du nom de « birth control ».

De quoi s'agit-il ?

1. D'inciter des peuples entiers à user de moyens anti-conceptionnels préventifs.

2. De multiplier les cas de stérilisation volontaire.

3. De permettre l'avortement volontaire.

Qui ne voit les dangers de cette théorie ?

1. **Danger moral** : L'habitude de ne pas avoir d'enfants peut se répandre dans le monde entier. La famille n'aura plus de sens. Le confort égoïste des parents fera oublier la mission et les charges de la perpétuation de l'espèce. Un nouvel abaissement de la moralité sera inévitable.

2. **Danger social** : Les enfants sont un élément stabilisateur de la société. L'expérience montre que la dépopulation va toujours de pair avec la décadence des nations.

Les ravages du borth-control.

Le birth-control n'est pas une menace de l'esprit. Des peuples entiers sont déjà soumis à ce fléau : le Japon, l'Inde, la Malaisie. Des caravanes anti-conceptionnelles parcourent les villes et les villages. Des cliniques pour la stérilisation et l'avortement sont créées de plus en plus nombreuses. Les gouvernements appuient ce mouvement.

Fait plus grave encore peut-être, des organisations internationales, par la voie de leurs publications ou de hauts fonctionnaires, n'ont pas craint d'encourager ces pratiques : l'ONU, l'UNESCO, etc.

Les principes du birth-control.

Sur quoi peuvent se baser ces hommes responsables pour organiser sur une pareille échelle un tel massacre des Innocents ?

Ils invoquent deux raisons :

— une raison économique : il est des pays surpeuplés et sous-alimentés. Pour vaincre la misère, il faut limiter les populations ;

— une raison pompeusement baptisée philosophique : la liberté de la femme de concevoir ou non.

La raison économique, c'est au fond, la théorie des temps barbares du massacre des bouches inutiles. C'est une théorie de désespoir. La vie doit vaincre la misère et non céder devant elle. La Science, au service de l'industrie et de l'agriculture, peut faire régner l'abondance dans le monde entier .Supprimer le droit à la vie au lieu de travailler au progrès de la science, est le fait de barbares rétrogrades.

Quant à la raison dite philosophique, elle prouve une fausseté d'esprit effarante chez ses auteurs. Oublie-t-on que l'avortement est un crime, est la suppression d'un être vivant. La liberté peut-elle consister à tuer ?

Les nations qui ont signé la Charte des Droits de l'Homme ont proclamé que tout individu a droit à la vie (art. 3). Que sont donc ces hommes politiques qui se proclament défenseurs de l'humanité et qui bafouent le premier des droits de l'Homme, le droit à la vie ? qui foulent aux pieds les articles 16 et 25 de la Charte défendant la famille et la maternité ?

On a condamné le génocide ? quelle est donc la différence avec l'avortement généralisé ?

Il faut réagir, et vite.

Chaque jour qui passe voit dans quelque partie du monde des enfants périr dans le sein de leur mère. Qui sait de quels serviteurs se prive ainsi l'humanité ? Des pays surpeuplés, cette funeste habitude peut gagner le reste du monde.

Il faut élever une telle protestation que les promoteurs du fléau reculent.

Je demande à tous, hommes politiques, hommes de cœur, associations, d'appuyer ma protestation en m'envoyant leur accord à cette adresse : M. Olmi, député, vice-président de la Commission de la Famille, Palais-Bourbon, Paris.

C'est encore à la Bergère à Sion que l'on boit la meilleure crème de café

—o—

Dans les Alpes italiennes

UNE JEUNE FILLE SE TUE A LA « GRIGNETTA »

Mlle Carlo Greco, une jeune fille de 23 ans, a trouvé la mort en effectuant l'escalade de la « Grignetta », au nord de Lecco, sur le Lac de Côme.

Un de ses camarades de cordée a été grièvement blessée dans la chute.

—o—

Epuration à Paris

ARRESTATION D'UN JOURNALISTE

On annonce l'arrestation, samedi soir, du journaliste parisien, M. Kucharski, dit Henry Korab, en sa qualité de président de l'association Oder-Neisse, groupement franco-polonais. Le juge lui a notifié deux inculpations, tout d'abord intelligence avec une puissance étrangère, ses rapports étant de nature à nuire à la situation militaire et diplomatique de la France ; en second lieu, infraction au décret-loi du 21 avril 1939 punissant quiconque re-

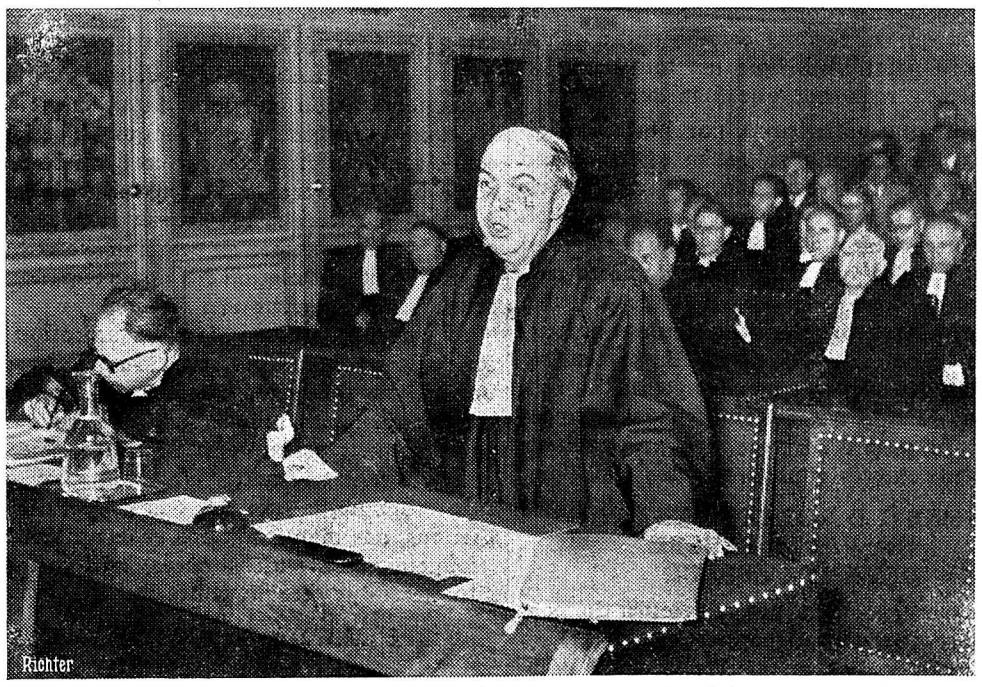
Richter

Les avocats neuchâtelois introduisent la robe : eneffet, après de longues discussions les avocats neuchâtelois ont décidé le port de la robe, afin de relever l'importance de la justice. Notre photo montre la première session du tribunal où les avocat aient porté la robe.

Rester jeune même à un âge avancé

Que vous réserve la vieillesse ? Santé et bonheur paisible ou troubles se manifestant déjà à la force de l'âge ? Cela dépend en général du cœur et des artères. Aussi longtemps que le sang circule bien, qu'il peut apporter à toutes les cellules les substances reconstituantes nécessaires et éliminer es déchets nuisibles, votre corps est en pleine possession de ses forces et de son énergie. Il faut donc veiller à régénérer à temps et efficacement le système circulatoire. Nombre d'hommes et de femmes désirant rester jeunes font une ou deux fois par an une **cure d'Arterosan**. L'Arterosan, contenant 4 plantes médicinales, active la circulation, diminue la pression, fortifie le cœur et est un auxiliaire précieux dans la lutte contre l'artériosclérose. Il est en vente dans les pharmacies et drogueries sous deux formes : granules au chocolat d'un goût agréable et dragées sans aucun goût. La boîte pour une semaine coûte Fr. 4.65, la boîte de cure triple Fr. 11,90 seulement.

Rédacteur responsable : André Luisier
Abonnez-vous au « Nouvelliste »

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

Le Grand Vertige

17

Roman de Pierre Mélon

« Dites plutôt que, comme Jules II devant Raphaël et François Ier devant le Vinci, vous êtes médusées devant la splendeur de mon génie. »

Pendant le tollé de protestations qui s'élève, il râfle quelques sandwiches et accapare une bouteille. Une fois servi, il demande négligemment :

« Et maintenant, où allons-nous ? ma toile est finie, autant dire, il n'y a plus que quelques détails des premiers plans que je terminerai chez moi. Me voici libre comme l'air. »

Ensemble, elles se sont écriées. Ce n'est point trop tôt qu'il se décide à penser un peu à elles : avec sa peinture, il devenait assommant. En vain, il proteste qu'il ne peut vivre de ses rentes, et qu'il ne demanderait pas mieux que de passer toutes ses journées en course avec d'aussi aimables partenaires, il est trop tard, rien n'y fait, et le vacarme ne s'apaise que quand elles s'aperçoivent que, à manger philosophiquement pour attendre la fin de ses clameurs, le misérable risque de ne point leur laisser grand chose.

Sentencieux, la bouche pleine, il lève un doigt en l'air pour demander le silence.

« D'abord, une chose primordiale. S'il s'agit d'une sortie sérieuse je ne peux pas vous emmener toutes les deux. Ou alors, il nous faut trouver un quatrième. Surtout pour le glacier. »

L'orage se déchaîne, d'autant plus violent qu'elles sentent qu'au fond il a raison. Mais un nouveau membre dans leur équipe... pourquoi pas un guide. pendant qu'il y est ? Un étranger, un homme devant qui on ne peut pas dire tout ce qui vous passe par la tête. Ah non ! Elle le lui ont déjà dit. Ce sera bien assez lorsque juillet battra son plein, emplissant Chamonix de ses foules barbares, de ne plus pouvoir faire un pas, même à quatre mille huit cent-sept mètres, sans rencontrer de bruyantes équipes d'indésirables. En attendant, comme pour quelque temps encore la montagne est aux montagnards, il faut en profiter sans perdre une journée. Quand refuges et glaciers regorgeront, il sera temps d'aller peindre tout à loisir, mais maintenant ce serait un crime.

« Mais que diable voulez-vous que je fasse ? Vous le voyez bien vous-mêmes. Admettons que nous partions tous trois au Grépon, je passerai mon temps à me dire que, si l'un de vous se décroche l'autre ne pourra peut-être pas la retenir. Déjà, entre hommes... »

Un nouveau concert, sur les hommes en général, cette fois. Lorsqu'il se calme, Chantal qui, depuis un moment, s'est tue, finit par émettre une idée qui peut tout concilier.

« Au fond, c'est vrai ce qu'il dit. Nous pourrons monter une grande sortie avec les deux Vangerons, il n'y a qu'à leur téléphoner. Et en attendant, nous irons avec vous chacune à notre tour. »

Immédiatement, tout est calme. Chantal, qui a proposé cette solution, sans avoir l'air d'y toucher, sait parfaitement qu'elle a été comprise, et Madeleine tout à l'heure déchaînée pour partir, est maintenant presque timide et comme gênée, comme si, pour la première fois, l'idée de se retrouver en tête à tête avec le solitaire de la Combe de Barme s'était présentée à son esprit.

« Ça, Mesdames, c'est une idée. Nous pourrons ainsi établir tout un programme. Il ne reste qu'à savoir qui commencera. Nous allons tirer à pile ou face...

— Bah, dit Chantal Verneuil, avec le beau fixe qu'il va faire cette année, quelle importance cela a-t-il ? A vous la première sortie, ma chère petite, moi, j'ai déjà tant couru la chaîne que je puis bien vous céder mon tour. »

Tandis qu'elles s'embrassent, Clavel songe que le Ciel fait bien les choses, même si l'Eternel est quelque peu matiné d'humoriste, conscient ou non. Il charge son attirail de peintre, et par le sentier des Violes, s'achemine vers la vallée. Madeleine et Chantal ont pris les devants, toutefois, à un coude du chemin où les arbres laissent voir tout Chamonix, il les retrouve, assises, contemplant le soir qui vient.

Oh, le Chamonix d'autrefois, celui des mulets et des alpinistes !...

C'est un Lyonnais, Lavirotte, qui, au cours d'une conférence au Club alpin, a donné la plus belle définition de l'Alpe moderne. Il parlait d'un bon vieux curé de village qui, menacé de voir un cabaret s'installer auprès de son presbytère, dans un champ inculte, y jetait tous les matins, de sa fenêtre, un peu d'eau bénite pour conjurer Satan. Si bien qu'un beau jour, les Bons Pères vinrent y bâtir un couvent, et que le saint homme, se frappant la poitrine et hochant la tête, murmurait à mi-voix : « J'en ai trop jeté ! » Nous aussi, les fervents des Alpes, nous avons trop dit et trop répété qu'elles étaient belles, comme les imprudents amants qui clament en vers et en prose les splendeurs de leurs maîtresses, et le résultat, c'est l'invasion, le pullulement.

Comme tout paraît léger lorsqu'on déguste une Virginie!

avec et sans filtre

75 ct.

A 16

Merveilleusement molle!

Vous pouvez si facilement doser la graisse comestible ASTRA! Que ce soit l'été ou l'hiver, qu'il fasse chaud ou froid, cette graisse a invariablement la même consistance, plutôt molle, ce qui en fait un produit avantageux et économique.

ASTRA se prête à chaque mets et n'en altère aucunement l'arôme naturel. Elle est agréable et facilement digestible. Les produits ASTRA maintiennent leur fraîcheur des mois entiers et sont, par conséquent, spécialement recommandables pour les provisions domestiques.

HUILE ET GRAISSE COMESTIBLES

ASTRA qualité et confiance!

Pour une publicité bien comprise :
Le « Nouvelliste Valaisan » est à votre disposition

FUMIER

A remettre de suite, dans région du centre, environ 15 m3 de bon fumier bovin.

S'adresser au Nouvelliste sous E. 8314.

Vendeuse

Personne capable et honnête cherche place dans commerce. Ecrire au Nouvelliste sous D 8313.

A remettre, centre Cornavin, emplacement unique

restaurant-brasserie-hôtel

Affaire de bon rendement, agent d'affaires s'abstenir.

Ecrire sous chiffre R. 76615 X Publicitas, Genève.

Gruyère

gras salé par 5 kg. à Fr. 4.80 le kg.

Sérac

gras par 10 kg. à Fr. 1.70 le kg. plus port contre remboursement.

Laiterie de Lucens

A vendre

pressoir

9 brantées, parfait état. Téléphoner au No (026) 6.59.22.

A vendre beau

piano

brun, excellent état, cadre fer, cordes croisées. Prix avantageux. Offres au Nouvelliste sous chiffre L 8321.

FUTS

A vendre fûts, toutes contenances, de 30 à 600 litres, conditions avantageuses. S'adresser **Transea S. A., Genève.** Tél. 2.30.72.

A vendre, région Martigny,

forêt

6000 m2. S'adresser par écrit sous **P 11783 S Pubicitas, Sion.**

A vendre

buffet de gare

en Valais, comprenant salle à boire et petite salle, 8 chambres, garage. S'adresser à **Gabriel Julen, agence, Sierre.**

PERDU

manteau dame brun, parcours Villeneuve, Port-Valais, Vouvry, Monthey, Bex. Aviser contre récompense Publicitas, Sion, sous P 11906 S.

Je cherche, pour le 20 octobre, jeune

domestique de campagne

si possible sachant traire. Bon salaire et bons soins assurés.

S'adresser à Alfred Herren, Les Oisillons, Bex. Tél. 5.23.49.

A vendre une

truie

12 tours, pour finir d'engraisser et 8 **porcs** de 3 mois.

S'adresesr à Ernest Mudry, Monthey.

On offre à vendre 3000 kg. de

FOIN

S'adresser à François Gasser, Monthey.

DOCTEUR

PASQUIER

SAXON

de retour

Lisez tous le NOUVELLISTE

Le conducteur de la VW jouit d'un confort exceptionnel pour une voiture de cette classe. Le dessin en coupe montre l'utilisation rationnelle de l'espace disponible à l'intérieur. La VW offre 4/5 places confortables, en plus de 2 coffres à bagages. Le moteur se trouve à l'arrière de la voiture, à l'endroit le mieux protégé, et la roue de secours — qu'on ne sait généralement où placer — est montée à l'avant en un endroit inutilisable pour autre chose et y sert au besoin de pare-chocs supplémentaire. Ce sont justement de tels détails ingénieux qui dévoilent l'oeuvre de constructeurs émérites! Il y a lieu de noter en outre l'excellente visibilité dont jouit le conducteur.

La VW cumule les avantages

4/5 places, 6 CV

chauffage et defroster

Fr. 6200.- plus ICHA

Distributeur pour le Valais :

A. ANTILLE, Garage Olimpyc
Sierre

Tél. (027) 5 14 58 ou 5 12 05

Agences régionales : Garage Balma, Martigny, tél. (026) 612 94 et Garage du Simplon, Naters

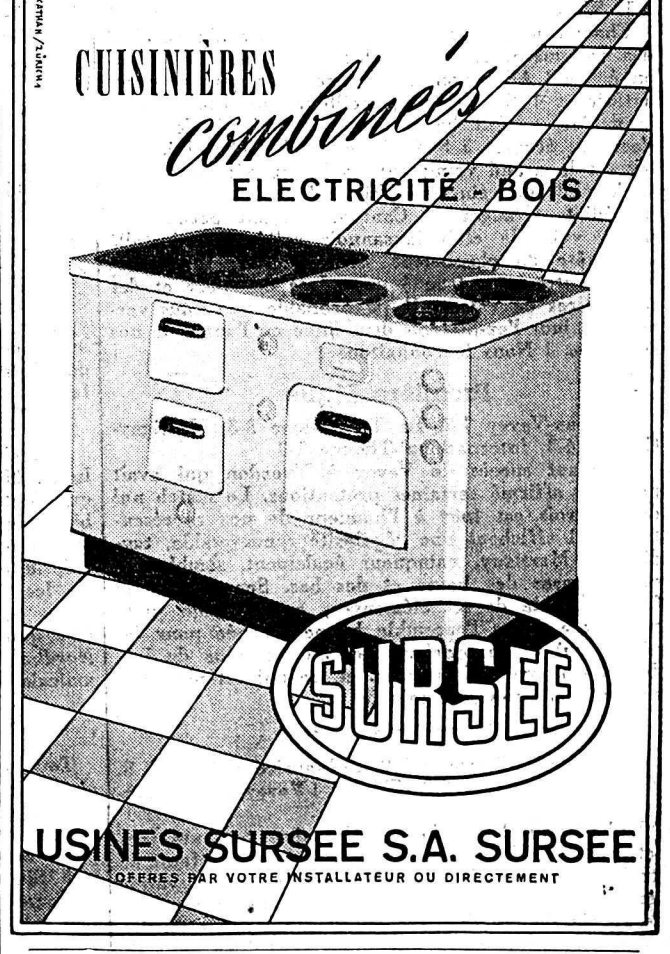

En un clin d'œil !...
Seulement Fr. 3.40.

- nettoie - cire - brille -

Pour l'entretien de vos meubles, parquets, linos, planelles, mosaïques, etc.

— En vente partout —
DROGUERIES REUNIES S. A., LAUSANNE

çoit d'une puissance étrangère des fonds de propagande.

La police a procédé le même jour à l'arrestation de plusieurs personnes, mais celles-ci ont été laissées en liberté, à la suite de leur audition par le magistrat.

—o—

Mayence

Horrible accident de la circulation

—o—

Un camion chargé de matériaux de construction et dont le chauffeur avait perdu la maîtrise à la suite d'une défectuosité des freins s'est jeté à une vitesse folle contre un hôtel, dont la façade a été démolie. Un homme et une femme qui se trouvaient devant le bâtiment n'ont pas eu le temps de s'éloigner et ont été écrasés contre le mur. Leurs corps étaient méconnaissables.

Plusieurs autres personnes ont été plus ou moins grièvement blessées et ont dû être transportées à l'hôpital.

On craint que d'autres victimes ne se trouvent sous les décombres.

Des soldats français participent aux travaux de déblaiement avec des policiers et des pompiers. L'accident s'est produit dimanche soir, à Simmern, dans le Hunsrueck.

—o—

—o—

Les journalistes font grève à Saint-Etienne

—o—

Les journalistes appartenant aux rédactions des trois quotidiens de Saint-Etienne sont en grève depuis samedi. Dans un communiqué publié à cette occasion, les journalistes du Département de la Loire expliquent leur geste :

1. Par le fait qu'ils ont constaté un déclassement général sur leur dernier bulletin de salaires allant de 15 à 30 pour cent ;

2. Par le fait que de nombreux rédacteurs ont été licenciés « alors que les rédacteurs maintenus étaient mis dans l'obligation de collaborer à plusieurs journaux de tendances différentes ».

Le communiqué, publié sous la responsabilité conjointe du syndicat autonome des journalistes et du syndicat des journalistes français (Confédération française des travailleurs chrétiens) ajoute que « l'accès des rédactions a été interdit aux journalistes par les forces de police ».

Nouvelles Suisses

LACHEN (Schwyiz)
Collision entre auto et moto

M. Aloys Steinegger, menuisier, 53 ans, de Siebenen, qui roulait à moto près de Vordertal, a obliqué à gauche pour dépasser une auto à l'arrêt et est entré en collision avec une voiture venant en sens opposé. Le malheureux est mort de ses blessures pendant la nuit, à l'hôpital de Lachen.

—o—

UN HORRIBLE CRIME

Le corps d'une femme dans un paquet

—o—

Yvette Heussy, alias Yvette Brodmann, veuve de Georges-Emile-Edgar Heussy, de Bâle, née le 12 juillet 1927, à Mulhouse, a disparu depuis le dimanche 26 août 1951.

Or, samedi dernier, des pêcheurs ont trouvé sur un banc de sable de l'Aar, près de Nenningkofen, Soleure, un paquet qui leur parut suspect et dans lequel ils trouvèrent un cadavre humain. Le juge-informateur et la police de Soleure se rendirent immédiatement sur les lieux pour les premières constatations. Le cadavre était nu avec les bras liés au corps et les jambes attachées. La tête était recouverte d'une jaquette attachée autour du cou. De plus, la tête et les jambes étaient enfouies dans deux sacs retenus par une ficelle au milieu du corps.

Il s'agit visiblement d'un crime .Les personnes qui ont connu Yvette Heussy et qui peuvent donner des renseignements (qui elle fréquentait, etc.) sont priées de s'annoncer à la police de la ville de Berne, téléphone 2.55.51.

—o—

DEUX SUISSES SE NOIENT A RICCIONE

Dimanche après-midi, un couple en voyage de noces et une personne les accompagnant, tous ressortissants suisses, prenaient un bain de mer à Riccione. L'un des hommes, pris dans un remous, appela au secours. Son compagnon voulut lui porter secours mais tous deux se noyèrent. L'épouse parvint à gagner la rive et fut prise de syncope. L'une des victimes est M. Adolphe Gœtsch, 43 ans, de

(La suite en 7e page).

FOOTBALL

Le Championnat suisse

LES RESULTATS DU 7 OCTOBRE

Ligue Nationale A

Bâle-Grasshoppers 2-0, Bellinzone-Chaux-de-Fonds 1-0, Berne-Lugano 3-1, Bienne-Zurich 0-5, Chiasso-Servette (samedi) 1-5, Young Fellows-Young Boys 1-6, Lausanne-Locarno 3-1.

La journée a été favorable aux deux leaders Bâle et Zurich qui se sont imposés d'une manière indiscutable. Le premier a battu Grasshoppers, malgré le travail énorme de Bickel qui ne peut tout faire. Le second a surclassé Bienne, mal en point et qui peine visiblement cette saison. Premier succès de Bellinzone, acquis de justesse. Mais étonnante, cette impuissance des avants chaudefonniers ! Après un excellent départ, Lugano plafone et marque un temps d'arrêt. Sans doute, repartira-t-il bientôt à l'assaut de nouveaux succès. Servette, lui, s'est nettement repris ainsi que nous l'avions prévu. Une telle équipe ne pouvait rester au bas du classement ! La performance des Young-Boys est surprenante. Voilà une équipe que les chroniqueurs genevois, sans doute dépités, dimanche passé, de la défaite de Servette, qualifiaient de faible et qui va écraser Young-Fellows à Zurich. Nous nous méfierons désormais de certains critiques ! Lausanne, bénéficiant de l'appui de Friedlaender, a battu Locarno sans rémission. Les Vaudois gardent le contact avec les premiers et profiteront ainsi de la moindre défaillance des deux laeders.

Ligue Nationale B

Cantonal-Zoug 1-1, Etoile-Granges 1-1, Lucerne-Schaffhouse 4-2, St-Gall-Mendrisio 7-2, Urania-Aarau 1-1, Winterthour-Malley 0-2, Fribourg-Nordstern 3-0.

Chacun pensait que Cantonal et Urania seraient des vainqueurs faciles. Et les voilà tous deux tenus en échec ! Allez vous fier, après cela, aux résultats antérieurs ! Schaffhouse, meilleur que Lugano, sur le papier, se fait battre sur le terrain ! Mendrisio s'est fait écraser à St-Gall, redoutable chez lui. Malley est le grand vainqueur de la journée. Il a réussi l'exploit de vaincre à Winterthour et ses suivants immédiats Granges et Cantonal ayant perdu un point, voilà le club lausannois solidement installé à la tête du classement. Schnydrig, le talentueux avant-centre, y a trouvé une place de choix et des partenaires de valeur. Il est probable que nous verrons un jour l'ex-Sierrois dans l'une ou l'autre de nos sélections ! Nous le souhaitons !

Première Ligue

Yverdon-Vevey 1-2, La Tour-Sierre 3-3, Martigny-Central 4-3, International-Thoune 1-3.

Etonnant succès de Vevey à Yverdon qui avait pourtant affirmé certaines prétentions. Le match nul des Sierrois est tout à l'honneur de nos représentants qui affichent une régularité remarquable, tandis que Martigny, vainqueur également, semble encore accuser des hauts et des bas. Sans doute, la forme inégale de ses éléments y est-elle pour quelque chose. Dans l'ensemble bonne journée pour les nôtres qui se rapprochent de plus en plus du leader, une nouvelle fois battu, et, ce qui est plus grave, sur son propre terrain !

Deuxième Ligue

St-Léonard I-Sierre II 1-0, St-Maurice I-Sion I 1-5, Villeneuve I-Aigle I 0-0, Chippis I-Vevey II 5-0, Viège I-Monthey I 5-3.

Malgré son demi-échec, Aigle mène toujours très nettement. St-Maurice, commettant une grosse faute de tactique, n'a pas fourni la résistance espérée et escomptée face aux talentueux joueurs de la capitale. Le succès de ces derniers est d'ailleurs dans l'ordre logique des choses. Les Sédunois sont bien repartis pour la conquête d'un nouveau titre, malgré les écueils que rencontre fatalement tout prétendant. Le retour en forme de Chippis n'est plus une illusion. Avis à ses prochains adversaires, à commencer par Sion dimanche prochain ! Nouvel et grave échec montheysan ! Cela fait 6 points de perdus ! C'est un très lourd handicap car pour prétendre à la victoire finale, nos voisins ne devront plus perdre un seul point ! Succès très difficile de St-Léonard qui n' ajoué que deux parties seulement. Attendons encore un peu avant de juger ses réelles possibilités.

Troisième Ligue

Brigue I-Chalais I 5-1, Sierre III-Châteauneuf I 0-3 (forfait), Grône I-Salquenen I 5-0, Sion II-Ardon I 2-1, Vernayaz I-Bouveret I 7-0, Fully I-Vouvry I 2-3, Martigny II-Martigny III 4-2, Monthey II-Leytron I 1-6.

Les gros scores sont ici à l'ordre du jour ! Les deux prétendants du haut, Grône et Brigue, battent leurs adversaires avec une régularité désarmante. Ce sont vraiment les plus forts ! Ardon, outsider No 1, s'est laissé surprendre et cela va lui coûter cher. Déjà un forfait, en début de saison, c'est un comble !

Dans le bas, Vernayaz a fait payer au faible Bouveret sa déconvenue de Leytron. Enfin, Vouvry a obtenu son premier succès, bien mérité. Bataille acharnée et attendue entre les frères d'armes octoduriens. Les « aînés » ont finalement imposé leur volonté ! Leytron a mangé du « lion », assaisonné à la Friedlaeder ! ! ! Depuis, il fait des victimes ! Il faudra que son prochain adversaire mange, lui, du crocodile pour pouvoir lui résister !

Nouvelliste Sportif

Quatrième Ligue

Brigue II-Viège II 4-5, Rhône I-Chippis II 7-0, Rhône II-Montana I 1-5, Chalais II-Steg I 0-0, Grône II-Lens I 3-0, St-Léonard II-Châteauneuf II 4-0, Evionnaz I-St-Maurice II 4-2, Leytron II-St-Gingolph I 4-2, Muraz II-Vouvry II 8-1, Conthey I-Vétroz I, 0-1, Ardon II-Riddes I 0-2, Saxon II-Dorénaz I 3-0 (forfait).

Encore un forfait ! Vraiment certains clubs n'ont qu'un faible respect des engagements. Le forfait leur apparaît comme un moyen trop facile d'aplanir les difficultés rencontrées. Si l'on comprend, à la rigueur, qu'en fin de saison un onze ait un peu de peine à trouver tous ses éléments en ce début de championnat, que diable, la chose est inadmissible ! Les dirigeants responsables, espérons-le, sauront prendre les mesures nécessaires.

Juniors A. Première série : Monthey II-Sierre I 3-2, Sion II-Martigny I 2-0, Martigny II-St-Maurice I 3-1, Monthey I-Sierre II 9-1.

Deuxième série : Salquenen I-Chippis I 7-0, Viège I-Lens I 3-0, Ardon I-Chamoson I, renv., Vétroz I-Riddes I 1-2, Evionnaz I-Fully I 2-2, Muraz I-Saxon I 2-1, Chalais-St-Léonard 3-4.

COUP D'OEIL CHEZ NOS VOISINS

En France

Pour la première fois cette saison, le leader ,Roubaix, a été battu. Da Rui, le fameux gardien, qui n'avait été battu qu'une seule fois en 5 parties, a dû capituler deux fois devant les Lillois. Malgré cet échec, Roubaix reste leader, son suivant immédiat, Metz, ayant connu la même mésaventure. Reims a fait grosse impression, tandis que Strasbourg, après 6 matches n'a connu que des défaites. A la même époque, l'année passée, il se trouvait en tête sans avoir connu un seul échec. Curieux renversement de situation, dû sans doute aux nombreux transferts !

En Italie

Les clubs « vedette » restent toujours Milan et Inter. Mais Juventus leur tient compagnie et quelques outsiders comme Côme, Naples, Novare restent bien placés. Le grand favori est Milan avec sa fameuse triplette d'attaque formée d'étrangers ; Nordhal, le canonnier, Green, le constructeur, sont parmi les footballeurs les plus cotés d'Italie. Nous avons eu l'occasion de voir Green et nous pouvons dire que cette réputation est bien justifiée. Quant à Nordhal, il a marqué 4 buts sur 5, lors de la partie amicale Racing Paris-Milan (1-5).

St-Maurice I - Sion I 1 à 5

Tout système de jeu est une arme à deux tranchants. Bien appliqué, il peut valoir des succès inattendus ; mal compris, il ne laisse que des désillusions. Celui adopté par les Agaunois n'a pas échappé à cette règle.

A Sierre, les Agaunois jouèrent avec trois arrières, trois demis et quatre avants avec le succès que l'on sait. L'inter-gauche ayant mission de jouer centre-demi, ce dernier fonctionnant comme arrière-stoppeur. On pouvait penser, donc, que contre Sion, les mêmes dispositions seraient prises. Il n'en fut rien, l'entraîneur modifiant ses batteries en raison du fait que les Sédunois jouent le WM.

Un seul remplacement, à l'arrière, celui forcé de R. Tissières, malheureusement blessé et pilier d'équipe, par son frère Paul qu'une blessure avait retenu plus d'un mois hors de la compétition. Rien de changé aux demis, Gauthey et Grand, qui avaient la mission de s'occuper des intérieurs adversaires. Mais entre eux, au centre du terrain, quel trou ! Un trou énorme non comblé par l'un des avants, jouant les 5 en ligne ! Cette erreur monumentale a facilité d'une manière dérisoire la victoire sédunoise.

Loin de nous l'idée de contester le succès des visiteurs. Ceux-ci, aux yeux mêmes des plus chauvins supporters des locaux, sont apparus comme les plus forts, surtout physiquement où la différence était vraiment indiscutable. Mais on connaît la force offensive des Sédunois qui possèdent en Mathey, Rossetti et Barberis un trio d'avants qu'envieraient bien des clubs de ligue supérieure. Pour maîtriser une telle force, il faut indiscutablement renforcer l'arrière et cela d'autant plus qu'on y avait réintroduit par la force des choses un ancien, bien méritant certes, mais non acclimaté. Renforcer les dernières positions, oui mais aussi empêcher des attaques adversaires en occupant également le centre du terrain. Gauthey et Grand auraient dû paralyser Porro et Genevaz, grand pourvoyeur de ballon. Le faisaient-ils ? Ils libéraient les inters adverses Rossetti et Métrailler, les inters agaunois vouant toute leur attention à l'offensive ! !

Cette erreur de tactique évidente et indiscutable apparut encore plus flagrante, après la reprise, quand l'astucieux et rusé entraîneur sédunois, M. Wuilloud, fit reculer Mathey à la position de centre-demi avancé. Il tendait ainsi un double piège. Il attirait Tissières en avant, ce qui l'obligeait à dégarnir dangereusement l'arrière. Et en fait, les trois buts de la seconde mi-temps s'expliquent bien ainsi.

Une forte bise gênait les opérations. Jouant contre le courant, alors qu'ils avaient gagné le toss (!) les Agaunois résistèrent magnifiquement à leurs talentueux adversaires, mais ils ne purent empêcher Barberis de marquer à la 2e minute déjà d'un magnifique coup de tête et Théoduloz, à la 17e minute, après que Frey se fût distingué à maintes reprises. A la 22e minute, De Quay sauva l'honneur et la mi-temps survint sur le score flatteur de 2 à 1, obtenu contre le fort vent. Avec l'aide de celui-ci, tous les espoirs étaient encore permis.

Les Agaunois se ruèrent donc à l'attaque, mais sans prendre, à l'arrière, les précautions indispensables et que commandaient impérieusement et la force des avants visiteurs et la blessure du gardien, survenue avant la pause !

Le résultat ne se fit pas attendre. A la 1re minute, Métrailler marqua le 3e but d'une manière surprenante et les locaux en eurent les jambes coupées.

Jusqu'à la 30e, les Sédunois menèrent la danse devant un onze découragé. A la 23e minute, Métrailler, encore lui, réalisa le No 4 et deux minutes plus tard, Mathey inscrivit le No 5 après un superbe coup franc et malgré une parade spectaculaire de Frey. Ce dernier, malgré son handicap, s'illustra encore en arrêtant un pénalty et plusieurs shoots très difficiles. Dès lors, Sion se relâcha et le mérite est grand pour les visiteurs de n'avoir pas insisté davantage devant un onze abattu dont la jeunesse est un gage d'avenir et où les talents ne font pas défaut, comme les visiteurs ont pu le constater au cours de la 1re mi-temps, plus équilibrée et, partant, plus intéressante.

Arbitrage très sévère, mais juste de M. Rapin.

CYCLISME

J. Dupont gagne Paris-Tours

Les « grands » se sont observés et les « second-plan » en ont profité pour s'échapper et vaincre. Telle est, en résumé, la description de la classique course qui a connu son habituel succès. La moyenne réalisée est éloquente, car il n'y avait pas de vent et, dans ces conditions, il était évidemment exclu de battre le record. Seul Koblet tenta de partir seul pour rejoindre les onze fugitifs que vous trouverez aux onze premières places. Mais après avoir « navigué » durant 30 km. entre les deux pelotons, l'as suisse fut victime de la chasse formidable qu'avait déclenchée sa fuite, chasse menée par Van Steenbergen, Magni, Kubler, Bobet, tous directement intéressé au challenge Desgrange-Colombo. La journée est donc bonne pour Kubler qui en reste le solide leader avec ses 96 points, suivi par Magni 89, Bobet et Koblet 77. Le prochain tour de Lombardie sera décisif, mais la position de « Ferdi » reste excellente, car il n'aura pratiquement qu'un seul adversaire à surveiller : Magni. Ce qui, vous vous en souvenez peut-être, est l'exacte répétition de l'année passée.

Classement. — 1. Jacques Dupont, les 251 km. en 5 h. 58 min. 54 sec., moyenne 41 km. 961 ; 2. Martini (Italie) ; 3. Redolfi ; 4. Chupin ; 5. Blomme (Belgique) ; 6. Walschot (Belgique) ; 7. Renaud ; 8. Linthilac ; 9. Dominique Canavèse ; 10. Dominique Forlini, à 24 secondes ; 11. René Berton, à 34 sec. ; 12. Berthot, à 1 min. ; 13. **O. Plattner (Suisse)** ; et dans le même temps un fort peloton avec Magni, Bobet, Barbotin, **Kubler, Koblet, Huber, Croci-Torti,** etc.

Relevons que les « 5 Suisses » participant à l'épreuve ont tous terminé.

ATHLETISME

Le classique Morat-Fribourg a donné lieu à une lutte magnifique entre Page et Fritzknecht. Ce dernier est parvenu à lâcher le coureur fribourgeois pour terminer seul, sous le tilleul symbolique ,battant, avec son grand rival, le record de l'épreuve. Le St-Gallois a couvert les 16 km. 400 en 54' 37", ce qui est tout simplement remarquable. Les conditions atmosphériques étant excellentes, 10 coureurs ont terminé en moins d'une heure ! Le parcours Morat-Fribourg est loin d'être plat. Il comporte une dénivellation totale de 450 mètres, ce qui rend d'autant plus méritoires les performances enregistrées.

E. U.

Tir Challenge des 4 Districts du Centre

Depuis plusieurs années se dispute entre les Sociétés de tir des districts du Centre (Martigny, Conthey, Sion et Hérens) un challenge individuel ainsi qu'un challenge de sections, ce dernier devant être attribué à la section qui l'aura gagné trois fois.

Or cette année, c'était au tour de la Société de tir « Le Muveran », de Saillon (dont le nouveau stand fut inauguré en juillet dernier) d'avoir à organiser cette compétition que l'on peut bien qualifier d'importante puisqu'elle aligna environ 200 tireurs de 11 sections allant de Charrat et Fully à... Evolène !

Et c'est ainsi que dimanche 7 courant, les Gorges de la Sallentze, qui éveillent les mânes de Maurice Barman, ont retenti des échos de cette pétarade pacifique et patriotique organisée de façon parfaite par les tireurs saillonains.

Favorisée par un temps idéal d'automne et déroulée dans ce cadre grandiose et idyllique de notre vallée du Rhône, cette manifestation mérite en outre une mention spéciale pour les résultats magnifiques qui y furent enregistrés. En effet, le palmarès ci-après est certes plus éloquent que de longs commentaires. On y remarquera surtout la brillante performance du tireur chamosard Henri Juilland qui devient détenteur du Challenge individuel pour une année, avec un résultat de 59 points sur le maximum de 60, contribuant ainsi largement à la victoire de sa section de Chamoson également gagnante du Challenge de sections pour une année.

Notons à ce propos que le résultat de M. Juilland dépasse l'ancien record des résultats individuels qui était détenu jusqu'ici par M. Ignace Delaloye, d'Ardon, avec 58 points, réalisés en 1947 à Chamoson.

Voici le classement des sections tel que publié à l'issue du tir par M. René Darioly, de Charrat, président du Tir Challenge qui prononça en cette occasion une excellente allocution de remerciements et félicitations aux tireurs et organisateurs.

1. Chamoson : 49,28 (gagnante du challenge de sections) ;

2. Charrat : 48,25 ; 3. Bramois : 47,70 ; 4. Saillon : 46,66 ; 5. Ardon : 46,20 ; 6. Evolène : 45,41 ; 7. Saxon : 45,— ; 8. Sion « La Cible » : 44,95 ; 9. Leytron et Vétroz, ex-aequo : 44,30 ; 11. Fully : 43,—.

Ont obtenu l'insigne distinctif individuel :

Cible Challenge : 59 : Juilland Henri, Chamoson (gagnant du challenge) ; 55 : Pointet Paul, Charrat ; 54 : Biner Paul, Bramois ; 53 : Disner Georges, Chamoson ; Egg Ernest, Saxon ; Egger Alphonse, Sion ; Perraudin Raymond, Sion ; Perréaz René, Sion ; Putallaz Pierre, Chamoson ; Rebord Ernest, Ardon ; 52 : d'Allèves Maurice, Sion ; Roduit Michel, Saillon ; 51 : Berner Emile, Vétroz ; Beytrison Joseph, Evolène ; Bortis Antoine, Sion ; Buthey Aimé, Vétroz ; Cardis François, Sion (vétéran) ; Carron Robert, Fully ; Carrupt Martial, Chamoson ; Chappot André, Charrat ; Delaloye Marcel, Ardon ; Dillier Oscar, Bramois ; Fiorina Joseph, Sion ; Frossard Paul, Ardon ; Germanier Francis, Vétroz ; Moix Ernest, Sion ; Monnet Pierre, Chamoson ; 50 : Besse Luc, Chamoson ; Eggs Bernard, Saxon ; Fass Albert, Bramois ; Mayor Robert, Bramois ; Roduit André, Sion ; Philippoz Joseph, Leytron.

Cible Muveran : 54 : Bovier Francis, Evolène ; Roduit Antoine, Leytron ; 53 : Clémenzo Frédéric, Ardon ; Rebord Ernest, Ardon ; Fellay René, Sion ; Lovay Jules, Fully ; 52 : Chevrier René, Evolène ; Darioly René, Charrat ; Frossard Albert, Sion ; Martin Jean, Evolène ; Michellod Ami, Chamoson ; Moret Félix, Charrat ; 51 : Buchard Antoine, Leytron ; Fumeaux Aloys, Vétroz ; Hagen Louis, Bramois ; Posse Joseph, Chamoson ; 50 : Bortis Antoine, Sion ; Carrupt Marcel, Chamoson ; Michellod Robert, Leytron ; Roth Gérald, Saxon ; Seiz Paul, Sion.

Signalons encore qu'au cours de l'après-midi, en plein air, aux alentours du stand, s'était tenue sous la présidence de M. René Darioly l'assemblée des délégués des sections qui liquida la partie administrative dans le meilleur esprit. L'ordre du jour prévoyant le renouvellement du comité, M. Darioly, qui avait assumé sa charge pendant plusieurs années avec compétence et distinction, annonça qu'il déclinait une nouvelle réélection et proposa à sa place M. René Volluz, de Saxon, secrétaire dont la candidature fut agréée à l'unanimité ainsi que celle du nouveau comité qui sera composé comme suit :

Président : Volluz René, Saxon ; vice-président : Délèze, Nendaz ; secrétaire-caissier : Berthollet Firmin (Saillon) ; membres : Germanier Paul, Vétroz ; Planche Ernest, Sion. Et c'est la société de tir d'Ardon qui devra organiser le prochain tir challenge prévu pour septembre 1952.

AUTO-ÉCOLE
RAPHY RAPPAZ
SION — Tél. 2.17.28

CINÉMA ROXY - St-Maurice

Du mercredi 10 au dimanche 14 octobre, à 20 h. 30

Dimanche, deux séances : 14 h. 30 et 20 h. 30

100 % français

Un chef-d'œuvre de sentiment rarement égalé au cinéma

Prélude à la gloire

avec Roberto Benzi, le jeune chef d'orchestre de 12ans, mondialement connu

---

L'automne est là, l'hiver approche...

Beaux manteaux dames, pure laine, depuis 95.—

Teddy-Bear, dans de nouvelles qualités et formes, 158.— 178.—, 235.—

Superbes manteaux noirs, vagues et cintrés, depuis 125.—

Chapeaux dames classiques, bérets fantaisie, etc.

Ville de Lausanne - St-Maurice
Jo Zeiter.

Pour satisfaire nos clients et pour répondre à leurs demandes, nous mettons en vente dès ce jour

nos succulentes saucisses de porc vaudoises

à Fr. 2.80 le kilo par 5 kg. Expédition dans toute la Suisse, charcuterie de campagne. **P. Helfer, Mont sur Rolle, Vaud.**

A vendre, à **Sion,** magnifique situation, dans quartier tranquille, ensoleillé,

villa de 3 appartements de 5 pièces

avec chauffage général mazout, service d'eau chaude, grands balcons, garage.
S'adresser à **Case postale 52171, Sion.**

Geigy

Tomorin, un nouveau produit Geigy contre les rats et les souris, peut être employé dans les habitations, les entrepôts, etc. Ce n'est pas un produit pour appâts mais une poudre à étendre.
Effet certain, emploi inoffensif.
Poudreur de 500 g fr. 4.80 icha incl.
Baril de 5 kg fr. 6.30 par kg icha excl.
Baril de 10 kg fr. 5.75 par kg icha excl.
Baril de 25 kg fr. 5.15 par kg icha excl.
En vente dans les magasins spécialisés.

Tomorin

Toujours en forme grâce au café de **Malt Kneipp**

Seulement Fr. 1.40 la livre!

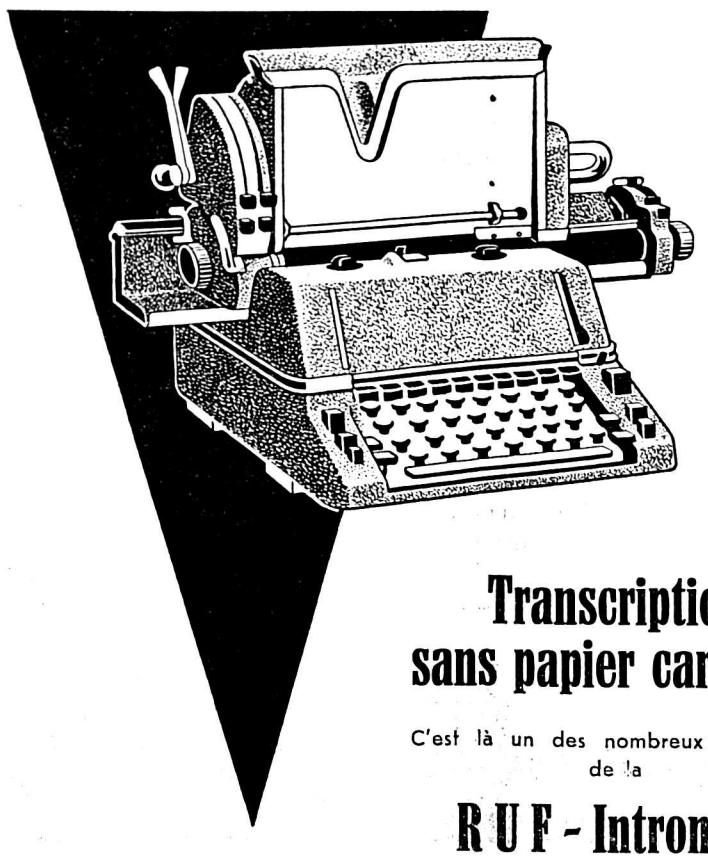

Transcription sans papier carbone!

C'est là un des nombreux avantages de la

RUF - Intromat,

la machine comptable pourvue des derniers perfectionnements de la technique. Démonstration sans engagement. Prospectus spécial sur demande.

RUF

COMPTABILITÉ RUF

Société Anonyme, Lausanne, 15, Rue Centrale. Tél. (021) 22 70 77

RUF-Buchhaltung Aktiengesellschaft, Zurich, Löwenstr. 19 Tél. (051) 25 76 80.

Domaine à vendre

situé près de St-Maurice, Valais, d'une surface de 73,000 m2, culture prairie, jardin, le tout bien arborisé, tenue de 10 vaches. Très belle situation et vue, ensoleillé. Belle maison d'habitation comprenant 7 chambres, une cuisine, cave, etc. Prix demandé Fr. 65,000.— dont Fr. 30,000.— payables comptant et le solde en hypothèque au propriétaire.

Pour renseignements s'adresser à l'**Agence Gabriel Julen,** à Sierre.

Faute d'emploi, à vendre

potager à gaz

« Soleure ». S'adresser à Robert Testuz, garage Bellevue, Bex.

A louer, à Martigny-Bourg, un

appartement

2 pièces, bains. S'adresser à Mme Deluz, Martigny-Bourg.

PORCS

mâles à vendre chez François Vœffray, Vérossaz.

Famille à la campagne avec enfants cherche

Bonne à tout faire

de confiance, notions de cuisine, sachant coudre et tricoter. Offres au Nouvelliste en indiquant âge et conditions sous M. 8323.

Je cherche

personne

d'un certain âge pour tenir ménage chez un homme seul. Gages à convenir. Offres sous chiffre P 11978 S. à Publicitas, Sion.

A vendre 300 m3 de belles

perches

Marcel Baud, Frenières/Bex.

A vendre, contrée de Sierre, un joli

domaine

d'une surface de 28,000 m2, très bons terrains, un seul mas, culture fourrage, jardinage et champs, le tout bien arborisé. Maison d'habitation en très bon état, comme neuve, 5 chambres, cuisine, cave et galetas, grange et écurie attenantes. Eau et lumière électrique, à 5 minutes de la station du funiculaire et même temps de l'église et l'école.

Pour renseignements s'adresser à l'**Agence Gabriel Julen,** à Sierre.

A vendre

génisse

portante pour novembre.

S'adresser à François Amacker, La Preyse, Evionnaz.

A vendre, contrée de Sierre

propriété

de 18,000 m2. Très bons terrains, culture partie vignes reconstituées en plein rapport, jardin, prairies pour la tenue de 3 à 4 vaches, beau mayen.

Maison d'habitation avec grange et écurie attenante, eau et umière électrique. Prix de vente : le tout Fr. 30,000 en bloc. Occasion.

Pour renseignements s'adresser à l'**Agence Gabriel Julen,** à Sierre.

A vendre un beau

mulet

âgé de 6 ans, très sage, se prêtant à tous travaux. S'adr. à Fellay Jos., Chamoson.

Tonneau ovale

de 1000 à 2000 litres, à vendre, chez Pierre Becquelin, café de l'Hôtel de Ville, St-Maurice. Tél. 3.60.49.

Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu du 28 septembre au 12 octobre 1951 dans la région de

CRANS-MONTANA - LENS - AYENT
ARBAZ - VERCORIN - ST-LUC
CHANDOLIN

Pour de plus amples détails on est prié de consulter le « Bulletin officiel » du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion :
Le commandant : **Colonel Wegmüller.**

LISEZ ET FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »
IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

Pour vos manteaux d'hiver des tissus de qualité

Velours de laine cotelé
« La grande mode » 140 cm. 22.30
Magnifique velours de laine
« Le tissu classique » 140 cm. 24.50
Tissu noir bouclé 140 cm. 28.—
Tissu pour robes, jupes, costumes, etc.

Ville de Lausanne - St-Maurice
Jo Zeiter.

Tous les articles de cave

ALFRED **Kramer** SION

Représentant des Maisons :
FRIEDERICH — Morges
Robinetterie, pompes, tuyaux
BOSS — Le Locle
Levures sélectionnées, pour la vinification

Levures sélectionnées

pour la vinification parfaite, de la **Maison Boss, Le Locle,** par

A KRAMER, articles de cave, SION

Fabrique d'Horlogerie cherche

personnel féminin

pour travail sur machines.

Faire offres à : **Martel Watch Co S. A., Les Ponts-de-Martel** (canton de Neuchâtel).

Nous cherchons pour un remplacement de 2 à 3 mois, et, cas échéant, pour engagement définitif après cette période

sténo-dactylo

sachant parfaitement le français et l'allemand et possédant éventuellement quelques connaissances en anglais. Entrée immédiate ou à convenir.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres de service, manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Direction de la **CIBA, Société anonyme, Usine de Monthey.**

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Faculté des lettres
avec séminaire de français moderne pour étudiants de langue étrangère
juillet - août : cours de vacances

Faculté des sciences
avec enseignement préparant aux premiers examens fédéraux de médecine, pharmacie, art dentaire et art vétérinaire, au diplôme d'ingénieur-chimiste — au diplôme d'ingénieur-horloger — aux divers types de licences et au doctorat ès sciences

Faculté de droit
avec section des sciences commerciales, économiques et sociales

Faculté de théologie
Semestre d'hiver : 15 oct. 1951 — 22 mars 1952

?

Pourquoi est-elle de plus en plus demandée?

La TURISSA ne présente pas seulement des avantages déjà connus, mais en plus d'importantes innovations et améliorations.

TURISSA

F. Rossi, Av. de la Gare, **Martigny.** Tél. 6.16.01

Docteur

R. Hoffmann

Chirurgien F. M. H.
ST-MAURICE

de retour

A l'occasion du XIIe Congrès de la J. C. V. R. à Sion

Triomphale journée conservatrice

Chaque année, depuis longtemps déjà, nous assistons au Congrès des Jeunes Conservateurs.

Aucun ne fut aussi réussi, aussi grandiose que celui qui se déroula dans les murs de notre ravissante capitale, dimanche dernier.

Nous voulons tout de suite, au nom de tous, témoigner notre gratitude aux membres du comité d'organisation. Ce comité, présidé par l'infatigable et dévoué M. Maurice Bovier, œuvra sans relâche pendant plusieurs semaines à la réussite de notre grand Congrès annuel. Le résultat fut tout simplement magnifique, d'autant plus que l'énorme foule des participants bénéficia également d'un merveilleux soleil d'automne.

Dès 13 heures, venant de la gare ou débarquant de cars, de camions, de camionnettes, de jeeps et d'autos, les congressistes, encadrés de huit fanfares, se groupèrent sur l'avenue de Tourbillon.

Chacune des fanfares, précédée de sa fière bannière et de ravissantes demoiselles d'honneur en robes longues ou en costumes, donna déjà alors une aubade.

Le vin d'honneur, aussi abondant que délicieux, précéda de peu le départ de l'immense cortège.

Celui-ci, conduit par la dynamique « Rose des Alpes » de Savièse, qu'encadraient les bannières cantonales des Jeunes du Valais et de Fribourg, remonta bientôt l'Avenue de la Gare, richement pavoisée (comme d'ailleurs le reste de la ville), emprunta l'Avenue de Lausanne, la Rue de Conthey, le Grand-Pont, la Rue du Rhône, la Place du Midi et gagna enfin l'emplacement de fête.

Derrière la fanfare de Savièse venait le Comité cantonal de la J. C. V. R. au grand complet, le Comité cantonal du Parti, parmi lequel toutes les personnalités politiques du Valais romand. Puis suivaient les sections de notre grande Fédération, précédées, sauf une, de leur bannière distinctive. Les sept autres fanfares, — c'est-à-dire l'« Echo des Glaciers » de Vex, la « Rosa Blanche » de Nendaz, la « Concordia » de Vétroz, l'« Avenir » d'Isérables, la « Persévérante » de Plan-Conthey, l'« Edelweis » d'Erde-Conthey, la « Cécilia » d'Ardon — ainsi que les Fifres et Tambours d'Arbaz étaient disséminés dans cet imposant défilé.

La partie officielle, dirigée par le spirituel M. Henri Fragnières — dont la réputation de speaker n'est plus à faire — fut ouverte par un très beau morceau exécuté par la « Cécilia » d'Ardon, dont les exécutants avaient vraiment grande allure dans leur uniforme de gala.

M. Fragnières salua ensuite en termes chaleureux nos autorités : M. Favre, président du Parti, MM. les conseillers d'Etat Troillet et Pitteloud, MM. les conseillers nationaux de Courten et Moulin, MM. André Germanier, du Tribunal cantonal, de Torrenté, préfet, Gross, juge-instructeur et premier président de la J. C. V. R., Pierre Delaloye, juge-instructeur et président du parti conservateur du Bas-Valais, Henri Imesch et René Jacquod, nouveaux candidats au Conseil national, Paul de Rivaz, juge, Roger Bonvin, ingénieur, Bacher, président de la Ville, Edmond Giroud, président du parti conservateur du Centre, Adelphe Salamin, président de la J. C. V. R., Henri Chappaz, Albert Biollaz, Albert Papilloud, Bourdin, Butty, président du Comité des Jeunes de Fribourg, Schumacher, représentant les chrétiens-sociaux vaudois, Delaloye, représentant les chrétiens-sociaux genevois, etc., etc.

Ce fut ensuite M. Maurice Bovier, le très actif président du comité d'organisation de ce Congrès, qui monta à la tribune. Il fit part, au nom de tous les Jeunes de la capitale, du plaisir et de la fierté qu'il ressentait à accueillir à Sion la foule des amis conservateurs. Après avoir remercié les participants et souhaité que la fête soit placée sous le signe d'une chaude et loyale amitié, il insista sur la nécessité pour chaque Jeune conservateur de faire montre d'enthousiasme et d'énergie dans l'affirmation de ses principes, de combattre l'adversaire avec loyauté, sans sectarisme et sans s'attaquer aux personnes. M. Bovier tint à souligner le geste de courtoisie de l'U. P. V. qui accepta d'avancer la date de son Congrès pour que celui-ci ne tombât le même jour que le nôtre. Ce geste avait d'ailleurs été fait l'année dernière par notre Fédération à l'égard de ce même mouvement.

L'« Avenir » d'Isérables salua ces paroles en exécutant avec brio un morceau plein d'entrain.

M. Fragnières donna bientôt la parole à M. Roger Bonvin. Celui-ci, après avoir salué et remercié les participants au nom de la municipalité sédunoise, s'arrêta sur ce qui absorba la plus grande partie de sa vitalité et de son activité entre 1943 et 1951, c'est-à-dire le service social. Il se félicita notamment de la nomination à ce poste (que des soucis matériels l'ont obligé à quitter) d'un Jeune qui saura certainement suivre les mêmes principes concernant la protection de l'ouvrier et du travail.

Il parla non seulement des premiers résultats obtenus par le Service social, mais aussi de tout ce qui reste à réaliser dans ce domaine.

Il termina en souhaitant que les Jeunesses conservatrices continuent à aller de l'avant dans la création des communautés professionnelles en Valais, en particulier, et en Suisse, en général.

M. Fragnières remercia avec chaleur M. Roger Bonvin pour son vibrant témoignage, pour ses paroles persuasives, parce que directes et claires, pour sa magnifique sincérité, pour sa loyauté et sa droiture.

« Nous avons plus que jamais besoin d'hommes tels que M. Roger Bonvin », s'est écrié notamment M. Fragnières. Combien cela est vrai lorsque l'on songe aux multiples besoins des masses ouvrières et à la nécessité de les grouper dans des organisations syndicales chrétiennes.

Ce fut alors au tour de la fanfare de Vex de se produire.

M. Adelphe Salamin, notre si sympathique président, prit ensuite la parole. Il remercia la section de Sion pour le soin méticuleux qu'elle mit à préparer ce 12e Congrès, tenu pour la première fois dans la capitale valaisanne.

Il voulut également remercier les délégués des cantons romands venus nous rendre aimablement visite en cette belle journée d'automne. Après avoir adressé quelques paroles de reconnaissance à la municipalité de Sion, aux orateurs et à tous les conservateurs présents, il rappela les débuts de notre Fédération créée par un homme courageux et actif, M. Marcel Gross, encouragée d'emblée par d'ardents propagateurs tels que M. le conseiller d'Etat Pitteloud, ancien vice-président des Jeunesses conservatrices suisses, M. le conseiller national Antoine Favre, qui obtint, par le canal de la Fédération, son premier mandat politique et MM. Albert Biollaz et Pierre Delaloye, ancien président de la Fédération.

Il mit en relief la nécessité des partis politiques historiques, indispensables au fonctionnement de la démocratie.

« Vouloir remplacer les partis politiques actuels par des groupements économiques, c'est, — a-t-il dit notamment — oublier que, dans notre république, ces groupements économiques se transformeraient fatalement et en peu de temps en d'autres partis politiques et nous risquerions de voir alors au pouvoir des citoyens, peut-être honorables, mais n'ayant que des vues fragmentaires du bien commun ».

Il insista, ensuite, sur l'obligation pour les Jeunes conservateurs d'être toujours et partout l'aile marchante du parti, c'est-à-dire être à l'avant-garde du progrès social, proclamer que partout doit se réaliser la justice distributive afin que le citoyen travailleur puisse vivre et faire vivre sa famille, demander pour les paysans la juste rémunération des produits du sol qu'ils cultivent durement, soutenir les organisations professionnelles, organisations qui amèneront l'ouvrier au bénéfice des contrats collectifs de travail, à l'entente paritaire et à la communauté professionnelle. Faisant allusion aux prochaines élections, M. Salamin a fait appel à la discipline des Jeunes afin qu'ils accordent une égale confiance à tous nos candidats. M. Salamin fit particulièrement ressortir la nécessité de considérer la politique comme étant uniquement l'art de conduire la cité. Or, conduire la cité c'est se soucier du bien commun de tous les membres qui la composent. Mettre en pratique cette pensée, c'est nous faire forts, imbattables. M. Salamin termina en nous apprenant que d'ici quelques mois, il transmettrait le flambeau à un successeur et en souhaitant ardemment que toujours et partout la Fédération soit appelée à servir parce que les membres ont décidé de servir honnêtement.

M. Fragnières remercia, en termes chaleureux, notre président qui, courageux et fier de ces principes, n'a jamais craint de s'affirmer.

L'assemblée debout assista alors à la transmission de la bannière cantonale, entre la Section d'Isérables et la Section de Sion.

Après quelques aimables paroles du président de la Section d'Isérables, M. Michel Evéquoz salua la bannière cantonale, au nom de la Section de Sion.

Il rappela que, en quelque sorte, le point culminant du Congrès était la transmission de cette bannière chargée d'honneur, marquée de tous les coups portés par ses adversaires, mais triomphante, altière, parce qu'enorgueillie par les victoires qu'elle a remportées et par l'honneur de représenter à elle seule l'idéal de toute la Jeunesse conservatrice du Valais romand. C'est à cette source que les Jeunes conservateurs de Sion, qui ont fait de leur mieux, viendront s'abreuver et c'est autour d'elle qu'ils se réuniront pour y puiser la chaleur et l'énergie nécessaires à la propagation de nos principes.

La fanfare de Savièse ponctua cette cérémonie de notes claires et vibrantes.

*

M. Fragnières pria alors M. le Dr Antoine Favre de monter sur le podium.

Voici un bref résumé de son magistral discours :

Les élections fédérales vont donner au peuple suisse l'occasion de se prononcer sur l'orientation qui doit être donnée à la politique fédérale.

Or ce sont les bases mêmes de notre civilisation qui sont en jeu.

Elle est menacée du dehors et du dedans.

De très lourdes dépenses militaires sont imposées à notre peuple par la nécessité de sauvegarder nos raisons même de vivre.

C'est le communisme qui crée l'insécurité.

C'est lui qui est responsable, par les dépenses qu'il nous occasionne, du retard apporté à la solution de maint problème social.

Sous les nouveaux Néron, des chrétiens dont le seul crime est de professer la même foi que nous, sont livrés aux supplices, jetés aux fers, martyrisés dans leur chair et dans leur âme. La politique, n'est-ce pas, n'a rien à voir avec la religion !

Pascal a dit : « Le monde sera chrétien ou il deviendra un enfer. »

Nous opposerons aux menaces qui nous assaillent le rempart de nos certitudes : notre croyance en la valeur de la personne humaine appelée à une destinée immortelle, aux libertés de la personne, en tout premier lieu à la liberté de la conscience. Nous dirigerons notre action selon l'esprit de fraternité, l'amour de la vérité, notre volonté de concorde et de conciliation.

* * *

Il faut dissiper mainte cause d'erreur ou de confusion.

Le socialisme se présente comme *le défenseur du paysan !*

Pendant la période d'entre les deux guerres, il a combattu les mesures de protection de l'agriculture suisse. Il n'a pas hésité à lancer une initiative populaire dirigée contre le tarif douanier et particulièrement contre la protection de la production agricole indigène.

Dès le moment où le peuple eût condamné le monopole du blé, il s'est prononcé contre la protection de la culture des céréales.

Pour la presse socialiste romande, la protection de la viticulture suisse, « culture absolument irrationnelle » comme elle l'écrivait, devait être abandonnée.

Pendant la guerre, le problème ne se posait plus.

Mais pour l'après-guerre, le programme de la « Suisse nouvelle » prévoyait que les transferts de propriété devaient être soumis à un office de l'Etat et autorisés seulement à la valeur de rendement fixée par les experts officiels ; l'Etat obtenait un droit de préemption ; les biens-fonds acquis de la sorte serviraient à la création de domaines familiaux et de coopératives agricoles.

Le programme de 1951 du parti socialiste ne dit pas un mot au sujet de l'agriculture. Il ne fait aucune allusion au problème social et économique que pose la condition des populations montagnardes.

Le parti conservateur s'est engagé à fond en faveur de la protection de l'agriculture. Si la loi que le Parlement a votée est soumise au referendum, les conservateurs seront à la pointe du combat pour la défendre.

Les conservateurs ont complété cette action par de multiples initiatives.

M. Favre ne s'étend pas aux luttes conduites contre l'impôt sur les vins, pour le statut du vin, qui est maintenant incorporé à la loi sur l'agriculture.

Il relève les magnifiques motions Baumberger, Escher, Troillet en faveur des populations de la montagne.

Le régime des allocations familiales dû à l'initiative de M. Escher, l'une des plus précieuses institutions sociales du pays, a été combattu par les chefs les plus en vue du parti socialiste dans les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats, ainsi que par la presse socialiste.

Le postulat conservateur en faveur de l'assainissement des logements dans les régions montagneuses a été combattu au Conseil national par trois députés socialistes.

Aujourd'hui le parti socialiste valaisan croit avoir besoin des voix des paysans : il présente le socialisme comme le défenseur du paysan. Il a été jusqu'ici l'adversaire décidé de ses intérêts moraux et matériels.

* * *

La duplicité socialiste est non moins grande dans *la question ouvrière.*

On recrute des ouvriers dans les syndicats de l'Union syndicale en disant que les syndicats sont neutres au point de vue confessionnel et politique.

Puis, à l'occasion des élections, on porte en compte en faveur du parti socialiste les succès de l'Union syndicale.

Si le syndicalisme a remporté de grandes et heureuses victoires, le marxisme a contrecarré le progrès social par son matérialisme, par son esprit de lutte des classes ; par son individualisme foncier qui l'a éloigné de la protection de la famille (son nouveau programme *oublie* la famille ; il ne se souvient que de l'idée de l'assurance-maternité qui a été inscrite dans la constitution ensuite d'une initiative populaire lancée par M. Escher) ; par son athéisme qui a divisé la classe ouvrière et a contribué à la démoraliser.

Le mérite immense du syndicalisme chrétien est d'avoir œuvré inlassablement par le juste salaire et pour la protection de la famille ; en faveur des conventions collectives de travail destinées à devenir la loi du métier ; par la collaboration, dans l'intérêt de tous, de l'entreprise et de tous ses associés, y compris des travailleurs ; pour une influence moralisatrice sur tous les champs de travail.

Les marxistes ont accusé jadis les syndicats chrétiens d'être les serviteurs du capital. C'est aujourd'hui leur magnifique revanche de voir les grandes organisations syndicales, même dirigées par des socialistes, reprendre leur programme sur le plan de la collaboration du capital et du travail, de la recherche des solutions propres à reconstituer les corps professionnels.

M. Favre définit ensuite la doctrine du parti conservateur concernant le travail et le salaire. La politique sociale du parti requiert le juste salaire, les allocations familiales, la sécurité sociale, la participation aux bénéfices de l'entreprise, l'élévation des niveaux de vie des groupes les moins aisés de la population et l'accession aussi générale que possible du travailleur à la propriété, en particulier à celle de son foyer.

L'orateur termine en adressant un chaud appel aux jeunes conservateurs les incitant à nourrir un esprit de conquête.

Ce discours vraiment remarquable en tous points, fut salué par un tonnerre d'applaudissements.

M. Henri Fragnières se fit le fidèle porte-parole de toute l'assemblée en remerciant M. Favre pour ses lumineux enseignements, pour sa franchise pour son intrépidité et son dévouement dans la défense de la cause conservatrice et, notamment, dans la défense, au sein de notre communauté nationale, de tous les intérêts dignes de protection.

M. Favre emporte notre adhésion totale. Il joue d'ailleurs, au sein des Chambres fédérales, un rôle de tout premier plan. Soyons-en lui profondément reconnaissants.

Il mérite plus que jamais notre confiance.

Les élections du 28 octobre prochain en seront certainement une preuve nouvelle et éclatante.

La fanfare « Edelweiss », d'Erde-Conthey, exécuta son plus beau morceau en l'honneur du président de notre parti et en signe de reconnaissance pour la façon dont il défend les intérêts du parti et du canton.

(A suivre). A. L.

Réflexions sur le Congrès des Jeunesses Conservatrices du Valais romand

Ces lignes n'ont point pour but de faire double emploi avec le compte rendu que le « Nouvelliste » a publié par ailleurs sur cette belle manifestation de foi civique.

L'auteur de ces brèves réflexions a eu l'occasion et la joie de prendre contact, en cette inoubliable journée, avec de nombreux jeunes, animés d'un bel esprit d'enthousiasme et de fidélité envers le parti conservateur.

Le cortège, fut à lui seul, la brillante démonstration du dynamisme de nos jeunes, convaincus de leur force et *d'un idéal politique librement accepté.* Les nombreuses fanfares qui précédèrent les sections de jeunesse, animèrent la cité-capitale, et donnèrent à ce défilé un air vraiment martial que les curieux relevèrent avec beaucoup de sympathie. Et surtout, ce qui fit particulièrement plaisir, ce fut de compter au milieu de ces jeunes, bon nombre d'hommes encadrant les cadets avec un esprit vraiment entraînant et resté bien jeune malgré le poids des ans, et les vissicitudes de la vie.

Il faut donc reconnaître — pour rester objectif — que le parti conservateur est une source de jouvence et qu'il permet à chacun de ses militants, de ses adeptes, de rester jeune de cœur et d'âme, de garder la souplesse de caractère nécessaire pour faire face à l'adversité.

... L'emplacement de fête, l'heureuse disposition des cantines, la judicieuse installation des tables, du podium, permirent une magnifique vue d'ensemble. Les nombreuses bannières montaient une garde d'honneur qui avait fière allure. A les voir, là, toutes réunies, mariant le rouge au vert ou au blanc, ou au bleu, l'on savait que chacune d'elle avait son histoire particulière et qu'elle résumait un passé plus ou moins long, plus ou moins glorieux ou tissé de luttes épiques, mais toutes prometteuses de fidélité, de travail tenace et durable.

Je ne m'arrêterai pas sur les vibrants discours de nos magistrats, qu'il me soit permis de relever le mot d'un vieux lutteur, fidèle à ces réunions du parti et des jeunes. « Vois-tu, me dit-il familièrement, je ne manque jamais ces rendez-vous annuels. J'y viens avec la ferme conviction de retrouver des amis partageant le même idéal, et d'apprendre chaque fois quelque chose de nouveau, de puiser lors de chaque rencontre de nouvelles raisons de MIEUX COMPRENDRE ET DE MIEUX DEFENDRE AUSSI NOTRE CAUSE POLITIQUE, ET CEUX QUI SONT NOS CHEFS. Dans les temps troublés que nous traversons il est nécessaire de retremper ses forces, d'entendre la voix de nos magistrats, de telle façon que nous puissions suivre l'évolution des événements sans heurts douloureux. Des rencontres comme celles de ce jour, sont un besoin constant, et n'oublie jamais de sacrifier quelques heures pour y prendre part. Tu ne le regretteras jamais, car sache aussi qu'un homme averti en vaut deux. Vous les jeunes, vous êtes la génération montante. Demain vous serez aux responsabilités et aux honneurs. Croyez-en l'expérience d'un vieux lutteur politique, vous ne travaillerez jamais assez pour garder au parti conservateur et au Valais son cachet d'indépendance que l'on cherche par tous les moyens à saper aujourd'hui. Soyez sur vos gardes et demeurez vigilants. Dis-le à tes compagnons d'armes, pour qu'ils restent unis et forts. » Ce que je fais volontiers, par la complaisance du « Nouvelliste ».

Non, jamais nous ne ferons assez pour défendre notre petit pays. Mais ces milliers de personnes assemblées à Sion, déléguées du parti conservateur, unies dans un même idéal, dans un même élan, n'auront pas quitté cette manifestation sans mettre bien en évidence le mot suggéré par M. Roger Bonvin de « devenir meilleur » !

Pourrait-il en être autrement au soir d'une si belle réunion fraternelle ? L'avenir prouvera que « les fils sont dignes des pères » et que les membres de nos sections de jeunesses conservatrices du Valais romand sont bien décidés à aller de l'avant et de faire toujours mieux.

Binningen (Bâle). L'identité de la seconde victime n'est pas encore établie. L'un des corps a été retrouvé. La plage étant pour ainsi dire déserte, personne n'a pu se porter au secours des deux malheureux.

—o—

UNE PLAINTE POUR CALOMNIE ET DIFFAMATION CONTRE UN JOURNAL NEUCHATELOIS

Le juge fédéral Couchepin et M. Paul Torche, conseiller d'Etat, ont informé « L'Express » de Neuchâtel du dépôt d'une plainte pénale pour calomnie, diffamation et injure à la suite d'un article paru en date du 29 septembre.

Conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation fédérale, un délai expirant le 12 octobre a été imparti au journal pour faire connaître le nom de l'auteur de l'article, sinon le rédacteur responsable de « L'Express » sera assigné en justice.

—o—

TAVEL

L'imprudence d'un enfant provoque un terrible incendie

Le feu a entièrement détruit une grande ferme au hameau de Noflen, commune de Boesingen, dans la Singine, exploitée par M. Maxime Jungo et sa famille. Les pertes sont estimées à 130,000 francs. L'incendie est dû à l'imprudence d'un enfant de 4 ans qui s'amusait avec des allumettes devant un tas de paille qui s'est enflammé.

—o—

BOLTIGEN (Simmenthal)

Une auto démolie au col de Bellegarde

Peu au-dessus de Boltingen, une auto descendant du col de Bellegarde, a passé par-dessus le bord de la route, s'est retournée plusieurs fois et est venue s'écraser contre un arbre. Les cinq occupants, tous jeunes gens de Bulle, ont échappé comme par miracle à la mort. Quatre d'entre eux ont pu rentrer après un pansement sur place. Le cinquième a été conduit à l'hôpital de Zweisimmen avec diverses blessures. La voiture est complètement démolie.

—o—

SAINT-GALL

Collision de deux avions

Samedi, deux avions, conduits par des élèves-pilotes, avaient quitté en même temps le Breitfeld, près de St-Gall, pour regagner la place d'aviation d'Altenrhein. Comme l'un des pilotes avait négligé la volte prescrite dans les atterrissages, les deux machines roulèrent l'une sur l'autre. Les dégâts s'élèvent à quelque dix mille francs. Les aviateurs sont indemnes.

—o—

A l'ONU à Genève

Tirage de la 102e tranche de la Loterie Romande

—o—

15,000 lots de Fr. 5.— sont gagnés par les billets se terminant par 5.

1500 lots de Fr. 15.— sont gagnés par les billets se terminant par 19.

1500 lots de Fr. 20.— sont gagnés par les billets se terminant par 028, 170, 247, 281, 346, 686, 691, 701, 843, 895.

150 lots de Fr. 100.— sont gagnés par les billets se terminant par 0544, 2220, 2567, 2656, 3467, 6973, 8375, 8763, 9524, 9589.

45 lots de Fr. 300.— sont gagnés par les billets se terminant par 0013, 1685, 9122.

30 lots de Fr. 500.— sont gagnés par les billets portant les numéros 302964, 311471, 317072, 320447, 323114, 324493, 337875, 338136, 338251, 344916, 345746, 349959, 354870, 355280, 355888, 357209, 373107, 380417, 381185, 386275, 391683, 393962, 395990, 410247, 414860, 419693, 423552, 427451, 446684, 449957.

33 lots de Fr. 1000.— sont gagnés par les billets portant les numéros 304108, 307916, 310213, 323046, 323616, 324956, 325344, 329861, 337542, 347036, 351586, 357279, 359145, 360052, 360970, 362344, 391375, 395879, 405479, 407138, 407478, 412834, 362831, 376659, 384063, 385576, 387129, 414083, 415604, 417356, 445950, 446790, 449156.

1 lot de Fr. 10.000 est gagné par le billet portant le numéro 414915.

1 lots de Fr. 25.000 est gagné par le billet portant le numéro 357605.

1 lot de Fr. 50.000.— est gagné par le billet portant le numéro 305581.

Le gros lot de Fr. 100.000.— est gagné par le billet portant le numéro 359386.

Les deux lots de consolation de Fr. 500.— sont gagnés par les billets portant les numéros 359385 et 359387.

Le prochain tirage aura lieu à Fontainebleau (Neuchâtel).

—o—

Après l'attaque du cinéma

ARRESTATION D'UN DES GANGSTERS DE ZURICH

La police zurichoise est parvenue à mettre la main samedi soir sur un des trois bandits qui ont attaqué, dimanche passé au cinéma de la ville. Il s'agit d'un nommé René Laurenti, âgé de 23 ans, garçon de course chez un boucher du deuxième arrondissement, et qui a passé aux aveux après un interrogatoire prolongé. Il a reconnu ce que la presse a déjà rapporté et il a précisé que c'était lui qui avait tiré un coup de feu pour effrayer les témoins de l'agression au moment où son comparse Belloni était aux prises avec le directeur du cinéma. Belloni a d'ailleurs été atteint par la balle à une jambe. Il a été transporté par les deux autres bandits dans la mansarde où il habitait avec Lurenti, son camarade de travail. Le troisième agresseur Guerra a loué dans la même nuit une auto avec laquelle tous trois ont gagné le Tessin d'où ils se proposaient de fuire en Italie. Un accident arrêta la bande à Biasca, d'où elle continua son chemin en train, après avoir abandonné la voiture. Ce sont les indications données à la police zurichoise par la police tessinoise, le garage auquel le trio s'était adressé et diverses personnes qui ont mis les agents sur ses traces.

Laurenti, qui est en Suisse, était entré lundi en service pour un cours de répétition. Belloni et Guerra, qui sont Italiens et âgés respectivement de 21 et 20 ans, sont toujours en fuite.

RADIO-PROGRAMME

Mardi 9 octobre

SOTTENS. — 7 h. 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Pages de Rossini. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Accordéon. 13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13 h. 10 Les orchestres en vogue. 13 h. 30 Compositeurs et interprètes du Nouveau-Monde. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Une demi-heure avec Arthur Beul.

18 h. Paris relaie Lausanne : Ballades helvétiques. Quelques extraits du festival « La Chanson du Rhône », musique de Jean Daetwyler, texte d'Aloys Theytaz, et l'Harmonie municipale de Sierre « La Gérondine ». 18 h. 30 Dans le monde méconnu des bêtes. 18 h. 35 Divertissement musical. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Le disque du mardi .19 h. 45 Le Forum de Radio-Lausanne. 20 h. 10 Vénus et Adonis, John Blow. 20 h. 15 Soirée théâtrale : Marie Stuart. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !...

BEROMUNSTER. — 17 h. 30 Lecture. 18 h. Musique récréative. 18 h. 40 Télévision : Problèmes, illusions, réalités. 18 h. 50 Chronique économique suisse. 19 h. Musique pour instruments à vent. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Concert par le Radio-Orchestre. 21 h. 45 Chronique culturelle. 21 h. 45 Concerto de violon en si bémol majeur, O. Schoeck. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Entretien.

NOUVELLES LOCALES

ROXY — ST-MAURICE

Prélude à la Gloire

100 % français, le plus grandiose des spectacles de famille. Ce film saisissant et optimiste restera pour vous un inoubliable souvenir et vous aurez le plaisir d'y voir le plus jeune chef d'orchestre, Roberto Benzi, âgé de 12 ans. Ce grand film passe au cinéma Roxy, à St-Maurice du mercredi 10 au dimanche 14 octobre, à 20 h. 30.

Dimanche, deux séances 14 h. 30 et 20 h. 30.

—o—

PILULES D'ORIGINE OU PILULES CUVEES ?

Le joli temps des vendanges approche. Mais depuis quelques jours, nos primeurs ou commerçants locaux nous offrent l'occasion de savourer généreusement les raisins du pays. A la fois comme une nourriture gourmande et comme un besoin du corps friand en sucre, vitamines, sels minéraux.

Sachons donc faire honneur à ces excellents et authentiques produits de nos coteaux, mûris et dorés à point par les chauds rayons du soleil valaisan. Au prix de vente avantageux — Fr. 1.20 le kg. — chaque famille soucieuse de la bonne santé de ses membres ferait bien d'en faire une cure aussi prolongée que possible et qui ne manquera pas de produire des effets convaincants. En outre, ne vaut-il pas mieux user sagement du raisin en « pilules d'origine » plutôt que de les subir en « pilules cuvées » ?

J.-O. Pralong.

—o—

Salins reçoit son nouveau curé

—o—

La population entière de Salins a réservé dimanche un accueil enthousiaste et cordial à son nouveau curé, M. l'abbé Léonce Rey, qui succède, comme on le sait, à M. l'abbé Auguste Pont, nommé récemment curé de l'importante paroisse de Troistorrents.

Avant la messe, M. l'abbé Rey fut conduit de la Cure à l'église, aux sons entraînants de la fanfare « La Liberté ». Au premier rang des fidèles se trouvait le Conseil communal.

M. l'abbé Rey reçut du doyen du décanat, M. l'abbé Jean, les clés de l'église et du tabernacle et d'une voix émue fit la promesse rituelle. Le Chœur-Mixte, sous la direction compétente de M. Ls Baechler, exécuta brillamment une belle Messe de Palestrina à quatre voix, voulant magnifier ainsi la joie de la paroisse réunie autour de son chef spirituel. A l'Evangile, M. le doyen Jean rappela le souvenir de M. l'abbé Pont qui dota la paroisse de belles et utiles réalisations, la restauration intérieure si bien réussie de l'église en particulier. Puis il présenta M. l'abbé Rey, venant à Salins, avec toute l'expérience pratique du prêtre mûri par un ministère de vingt ans déjà et bien décidé à faire rayonner avec le même éclat le flambeau allumé par ses dignes devanciers. Notons, en passant, que M .Rey est le sixième curé de Salins, depuis l'érection de la paroisse, et qu'il fut ordonné prêtre en 1931. Ce n'est donc plus un novice et nul doute qu'il sera pour tous un vrai père, un bon chef, un ami sincère, un directeur de conscience avisé et prudent, toujours préoccupé du bien spirituel de ses ouailles.

A l'issue de la Sainte-Messe, le chœur entonna le Te Deum, puis un concert bien rendu et fort apprécié, la fanfare et le Chœur-Mixte imprégnèrent cette belle journée d'allégresse générale et collective de la note musicale appropriée.

En résumé, ce fut une réception toute simple mais imprégnée de cordialité.

De tout cœur, nous disons à M. Rey : « Ad multos annos ! ».

P.

Confiez vos travaux d'art funéraires : Monuments, granit et marbre à
Jean BAGNOUD, Saxon
de la Maison Damo S. A.
Téléphone 6 23 41
Projets, devis, conseils sans engagement.

—o—

Une importante décision du Conseil d'Etat

—o—

Le Conseil d'Etat vient de prendre une décision qui réjouira la classe ouvrière et qui mérite d'être portée à la connaissance du public. La voici :

LE CONSEIL D'ETAT,

Vu la requête des syndicats chrétiens du Valais du 3 septembre 1951 :

Considérant que cette requête est fondée sur une pétition signée par 7880 citoyens valaisans, dont le texte est le suivant :

« Pour renforcer la liberté humaine battue en brèche, pour sauvegarder l'avenir du pays, pour assurer son indépendance, pour garantir sa force matérielle et morale : il faut sauvegarder la famille, communauté de base de la société. Pour donner à la famille la possibilité d'accomplir sa mission de premier plan, il faut garantir à son chef un salaire vital. Il faut donc que le montant du sursalaire familial soit un jour largement suffisant pour couvrir les dépenses effectives qu'occasionne l'enfant.

Pour réaliser un nouveau pas vers ce but, les soussignés demandent au Conseil d'Etat d'user des compétences qui lui sont données par l'article 8 de la loi valaisanne sur les allocations familiales et de porter immédiatement de Fr. 10.— à Fr. 15.— le minimum de l'allocation mensuelle ».

Considérant que les raisons invoquées par le Cartel des syndicats chrétiens en vue de l'augmentation de l'allocation familiale de Fr. 10.— à Fr. 15.— par mois et par enfant, apparaissent déterminantes ;

Considérant par ailleurs, que la plupart des caisses qui paient l'allocation familiale minimum sur le plan cantonal, envisagent de porter cette dernière à Fr. 15.—, de sorte qu'une décision du Conseil d'Etat fixant à Fr. 15.— le minimum de l'allocation ne paraît pas devoir mettre en difficulté les caisses créées sur le plan cantonal ;

Vu les dispositions de l'article 8, al. 1er, de la loi sur les allocations familiales du 20 mai 1949 :

Sur proposition du Département de l'Instruction publique,

décide :

1. La requête du cartel des syndicats chrétiens du Valais du 3 septembre 1951, est agréé et le minimum de l'allocation mensuelle prévu à l'art. 8 de la loi du 20 mai 1949 sur les allocations familiales, porté de Fr. 10.— à Fr. 15.— ;
2. L'art. 9, al. 3, du règlement d'exécution de la loi sur les allocations familiales du 8 novembre 1949 est modifié en ce sens que, pour les salariés payés à la journée ou à l'heure, l'allocation légale minimum s'élève à Fr. 0.60 par jour ou à Fr. 0.075 par heure de travail payé et par enfant ;
3. Les caisses ayant leur siège hors du canton devront assurer le versement de l'allocation minimum de Fr. 15.— et établir la compensation à concurrence de ce montant ;
4. Le Département de l'Instruction publique fixera la date de l'entrée en vigueur de la présente décision ;
5. Le Conseil d'Etat tranchera les difficultés pouvant résulter de l'application de la présente décision.

Pour copie conforme : le Chancelier d'Etat.

La hausse du coût de la vie qui s'est remise en mouvement dès la guerre de Corée, atteint particulièrement les budgets des pères de famille. Les adaptations de salaire se font, en général, de façon uniforme pour tous les ouvriers, sans qu'il soit tenu compte de leurs charges. Or, le coût de la vie augmente pour chaque enfant, si bien que les dépenses supplémentaires imposées par le renchérissement se multiplient par le nombre d'enfants.

La décision gouvernementale vient donc à une heure bien choisie. Au nom de la classe ouvrière valaisanne et des pères de famille tout spécialement nous remercions le Conseil d'Etat pour son acte de haute justice sociale. On critique facilement l'Autorité dans notre pays où la liberté d'opinion et d'expression n'est pas un vain mot. Cette critique ne doit pas consister à signaler simplement les omissions, mais elle doit aussi reconnaître ce qui est bien. C'est ce que nous faisons aujourd'hui avec une très grande joie.

Relevons aussi la diligence avec laquelle M. le conseiller d'Etat Pitteloud a soumis à l'approbation du Conseil d'Etat la demande des syndicats chrétiens.

Il appartient encore au Département de l'Instruction publique de fixer la date d'entrée en vigueur de la décision du Conseil d'Etat. Ce sera vraisemblablement pour le début de 1952, car les caisses bouclent leur comptes au 31 décembre et le 1er janvier est une date toute indiquée pour le changement du taux des allocations qui n'atteignent pas encore les nouveaux minima.

On peut estimer que les salariés pères de famille toucheront donc, dès 1952, et annuellement, un demi-million d'allocations familiales supplémentaires. Une grande usine versera, à elle seule, Fr. 200 000.— de plus. Ce sera un pas de plus vers une meilleure répartition des richesses en faveur des familles nombreuses.

Terminons ces quelques lignes par la citation que voici, tirée de « Quadragesimo Anno » :

« Il convient de rendre un juste hommage à l'initiative de ceux qui, dans un très sage et très utile dessein, ont imaginé des formules diverses destinéess soit à proportionner la rémunération aux charges de famille, de telle manière que l'accroissement de celles-ci s'accompagne d'un relèvement parallèle du salaire, soit à pourvoir, le cas échéant, à des nécessités extraordinaires ».

La classe ouvrière valaisanne rend, à son tour, un juste hommage au Gouvernement valaisan pour l'heureuse décision qu'il vient de prendre en faveur de la famille ouvrière.

R. Jacquod.

—o—

SOCIETE D'HISTOIRE DU VALAIS ROMAND

La 55e assemblée générale de la Société d'Histoire du Valais romand a été fixé au **dimanche 14 octobre 1951, au Châble** (Bagnes).

Tous les membres de la Société et les amis de l'histoire y sont cordialement invités.

Horaires : Martigny, arrivée de Sion 8 h. 22, 9 h. 15 ; Martigny, arrivée de St-Maurice, 8 h. 17, 9 h. 25 ; Martigny, départ, 8 h. 35, 9 h. 35 ; Sembrancher, départ (cars), 9 h. 15, 10 h. 15 ; Le Châble, arrivée, 9 h. 29, 10 h. 29.

La Grand-Messe est célébrée à 10 heures.

11 h. 15 : Rassemblement devant l'église paroissiale. — Visite de l'église et de la chapelle de l'Ossuaire sous la conduite de M. André Donnet.

12 h. 30 : Déjeuner en commun à l'Hôtel du Giétroz (menu à Fr. 5.50, sans vin).

14 h. 30 : Séance publique avec communications : 1. M. Edmond Troillet, président du Tribunal d'Entremont : « Louis Gard (1799-1885), chansonnier politique et satirique ». 2. M. André Donnet, archiviste et bibliothécaire cantonal : « La vie et les voyages de l'abbé Etienne Gard (1719-1758), de Bagnes, d'après sa relation inédite ».

Horaires : Le Châble, départ, 17 h. 53, Sembrancher, départ, 18 h. 20, Martigny CFF, arrivée, 18 h. 46, Martigny, dép. pour Sion, 18 h. 52, Martigny, dép. pour St-Maurice, 19 h. 06.

Les participants sont instamment priés de bien vouloir remplir la carte d'inscription ci-jointe et de l'envoyer **avant le 11 octobre.**

N. B. — La Compagnie du Martigny-Orsières accorde aux membres, sur présentation de la carte, le tarif indigène, soit Fr. 1.80 Martigny-Sembrancher et retour.

—o—

Nominations ecclésiastiques

—o—

Par décision de Son Excellence Mgr l'Evêque de Sion,

Monsieur l'Abbé Xavier Noti, révérend curé d'Eisten, est nommé curé d'Eggerberg,

Monsieur l'Abbé Guillaume Pierig, révérend recteur de Viège, est nommé curé d'Eisten, et

Monsieur le révérend Abbé François Lehner, nouveau prêtre, est nommé recteur à Viège.

—o—

POUR LE MARCHE DE ST-RAPHAEL

L'Oeuvre St-Raphaël compte organiser, comme ces années dernières, un marché de fruits et légumes, sur le Grand-Pont, à Sion, vers la fin d'octobre.

Dès maintenant, nous prions nos amis et bienfaiteurs de bien vouloir y penser, en nous réservant leurs dons pour la vente. Grand merci d'avance au nom des enfants du Home et du Comité-Directeur.

Nous profitons de cette occasion pour dire toute notre reconnaissance aux personnes qui ,après avoir lu le rapport de l'Oeuvre, lui ont témoigné, de façon tangible, leur intérêt et nous ont apporté leur appui.

P. Paul-Marie. O. Cap.

—o—

L'ART ET LA PUBLICITE

La publicité vous intéresse-t-elle à un titre quelconque ?... Alors, retenez cette date : le 26 octobre se tiendra à Lausanne, Hôtel Beau-Rivage, dès 10 h. 15, la 5e Journée de la Publicité, organisée par la Fédération romande de Publicité.

Quatre conférenciers de renom : un Français, un Belge, un Américain et un Suisse animeront les dé-

Le haut commissaire britannique en Malaisie, Sir Henry Gurney, est tombé sous les balles des rebelles. Il y a deux ans déjà on avait annoncé que les rébellions avaient été brisées, mais il semblerait bien pourtant que les 50,000 policiers n'ont pas encore maîtrisé les quelque 5000 rebelles.

bats et traiteront ce thème passionnant et combien actuel : L'art et la publicité, mariage d'amour ou de raison ?...

Renseignements et inscriptions au Secrétariat F. R. P., Mon-Repos 1, Lausanne.

—o—

Récoltez du raisin de table

—o—

Les propriétaires de vignes ont sans doute appris par la voix de la presse qu'une action fédérale pour la vente du raisin de table est entreprise cet automne.

Grâce à une participation du fonds vinicole, le raisin sera payé Fr. 1.10 le kg. aux producteurs valaisans, prix qui paraît raisonnable, et le consommateur pourra l'acheter au magasin à Fr. 1.20 dans toute la Suisse, les marges des intermédiaires étant complétées par le subside.

Nous ne pouvons qu'engager les producteurs à en récolter le plus possible.

Ils contribueront ainsi à alléger le marché des vins qui sera très chargé cette année, vu la forte récolte en Suisse, et faciliteront la tâche des autorités sollicitées de toutes parts de prendre des mesures pour l'écoulement de la production viticole.

Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

—o—

District de Martigny

Assemblée du Parti conservateur

—o—

Les délégués du Parti conservateur du district de Martigny sont convoqués pour le 14 octobre 1951, à 13 h. 30, au CINEMA MICHEL, à Fully.

1. **Renouvellement du comité.**
2. **Nominations périodiques.**
3. **Rapports et exposés de MM. le députés A. Vouilloz et L. Produit.**

Le Comité.

Tous les délégués sont instamment priés d'assister, après la séance, à l'inauguration du Cercle conservateur de Fully.

—o—

UNE BONNE ACTION

(Inf. part.) — A Sion, M. Jean Barel, gypsier-peintre, a trouvé sur la rue un porte-monnaie contenant 400 francs. Il remit l'objet au poste de police. Le porte-monnaie avait été perdu par une femme de Fey venue à la foire qui fut heureuse de rentrer en possession de son bien.

—o—

Avant les élections au Conseil des Etats

—o—

(Inf. part.) — La date pour le dépôt des listes des candidats au Conseil des Etats expirait hier soir à 18 heures. Voici les candidats :

Liste conservatrice : MM. Maurice Troillet et Dr Clausen, conseillers aux Etats sortants.

Candidat hors parti : M. le Dr Broccard, médecin, à Sierre.

—o—

Corin s. Sierre

FETE DES VENDANGES

Pour savoir ce que sera la Fête des Vendanges de Corin s. Sierre, il faudrait se rendre compte personnellement de l'enthousiasme, voir de la fièvre des organisateurs de Corin ; c'est magnifique et promet une belle réussite ; tout le monde a fait son plan. D'autre part, le beau temps se maintient et contribue favorablement à la maturation complète des belles grappes.

Ce qui vous attirera tous à Corin, ce sera le cortège folklorique conduit par plusieurs corps de musique et tambours et composé sur la sages conseils du très compétent M. Léon Monnier, de Sierre. Un plat de choix vous sera servi par les productions des Gais Compagnons de Montana, dirigés par M. Jean Robyr, élève de M. Daetwyler, de Sierre également : danses anciennes et chants du pays ; signalons enfin les rondes d'enfants, toujours appréciées. Mais n'ayez pas peur ! On vous laissera un peu de repos pour goûter le nouveau, apprécier les pâtisseries, essayer votre chance à une tombola très bien montée.

Demandez aux familles sierroises : où irez-vous le 14 octobre ? A la fête des Vendanges de Corin. Posez la même question aux Chalaisards, à toute la louable Contrée ; la réponse sera invariablement la même : nous irons à Corin et venez donc avec nous ! Quelle bonne idée et quelle fête pour les yeux et pour le cœur. Venez donc, on vous attend !

J. R.

—o—

Dernière Heure

Les résultats du premier tour des élections cantonales

—o—

PARIS, 8 octobre. (AFP). — Voici de source gouvernementale les résultats d'ensemble du premier tour des élections cantonales. Ils intéressent les 89 départements de la France métropolitaine et portent 1514 sièges à attribuer. 814 d'entre eux ont été pourvus lors de cette première votation. De ce fait, 700 autres devront faire dimanche prochain 14 octobre l'objet d'un nouveau scrutin. La statistique des voix exprimées montre que sur 10,877,000 électeurs, 6,396,000 ont exprimé un bulletin valable. Le nombre des votants est donc de 59,7 % et celui des abstentionnistes de 40,3 %, ce qui représente un record dans les annales du suffrage universel français.

Au premier tour, ont obtenu : parti communiste 36 sièges, parti socialiste 119 sièges, conseillers de gauche non inscrits 25 sièges, rassemblement des gauches républicaines 223 sièges, mouvement républicain populaire 50 sièges, modérés et indépendants paysans 308 sièges, rassemblement du peuple français 53 sièges.

Par rapport aux sièges détenus par les différents parti, les chiffres montrent que le parti communiste a perdu 21 sièges, la SFIO 40, les gauches non inscrits 1. En revanche, le Rassemblement des gauches républicaines en gagne lui 8, les modérés indépendants paysans 34, et le Rassemblement du peuple français 10.

Au cours de ce premier scrutin, le Mouvement républicain populaire conserve le même nombre de conseillers généraux qu'il avait précédemment.

L'examen du nombre des voix recueillies par les différents partis montre que les communistes et apparentés détiennent 1,524,000 voix, soit 23,8 % des suffrages exprimés. Ils sont suivis par la coalition des indépendants, paysans modérés qui totalisent 1,361,000 suffrages représentant 21,3 % des bulletins de vote. Les socialistes arrivent en troisième position avec 1,100,000 suffrages, soit un pourcentage de 17,2 %. Viennent ensuite le Rassemblement du peuple français 846,000 voix soit 13,4 %, le bloc de Rassemblement des gauches républicaines (U.D. S.R., radicaux-socialistes, etc.), 829,000 voix, 13 %, le Mouvement républicain populaire 569,000 voix, 8,9 %, et des conseillers appartenant à la gauche sans étiquette précise : 156,000 voix, avec 2,4 % des suffrages exprimés.

—o—

Les hostilités en Corée

—o—

FRONT DE COREE, 8 octobre. (AFP). — Pour la première fois depuis 3 mois environ, la 8e armée a publié aujourd'hui deux communiqués. La distribution de deux communiqués quotidiens avait été pratiquement supprimée au cours des mois précédant les conversations de Kaesong en raison du calme qui régnait sur l'ensemble du front coréen, mais la reprise des activités militaires rend de nouveau nécessaire cette distribution.

Le communiqué qui a donc été publié lundi soir signale des combats acharnés, la nuit dernière et aujourd'hui, tant dans le secteur de Yonchon, ou une attaque alliée a été lancée jeudi matin, que dans celui de Yanggu.

A l'ouest de Yonchon, les troupes du Commonwealth se sont emparées ce matin d'un objectif stratégique, tandis qu'une contre-attaque ennemie menée avec l'effectif d'un bataillon était repoussée, au nord-ouest de Yonchon, la 1ère division de cavalerie américaine a fait quelques gains de terrain en dépit d'une résistance acharnée. Cependant au nord-nord-est de cette ville, ainsi qu'au nord-ouest de Yanggu, des éléments alliés se sont heurtés à une forte résistance. Au nord de Yanggu, dans la région de la chaîne appelée par les soldats alliés « le Crève-Cœur », l'ennemi a opposé à l'avance des forces des Nations-Unies un volume intense de feu. Enfin, au nord-ouest de la cuvette de Yanggu, dite « le bol à punch », les troupes alliées ont pris pied sur un pic d'importance stratégique.

LES POURPARLERS D'ARMISTICE reprendront-ils mercredi ?

TOKIO, 8 octobre. (Reuter). — Le général Ridgway a approuvé la proposition communiste de poursuivre les pourparlers d'armistice à Panmunjon.

*

Le général Ridgway a proposé que les officiers de liaison se réunissent mercredi à 10 heures pour prendre des dispositions tendant à la reprise de la Conférence d'armistice.

Le message du général Ridgway

TOKIO, 8 octobre. (AFP). — Dans son message radiodiffusé, le général Ridgway déclare : « Concernant votre proposition d'une extension d'une zone neutre mon point de vue est qu'il n'est besoin que d'une petite zone neutre autour du nouveau site de la conférence, mettant Kaesong, Munsan et les routes allant de Kaesong et Munsan à Kaesong à l'abri des attaques. »

Ce message, diffusé par le général Frank Allen, chef de l'information, à 20 heures 30, locales, et adressé aux généraux communistes, commence par rejeter sur les communistes la responsabilité du retard apporté au déroulement des conversations, au cours de la dernière semaine. Le message rappelle ensuite que les lettres du général Ridgway au commandement communiste, datées du 27 septembre et du 4 octobre, établissaient que la condition nécessaire en vue d'assurer aux deux partis une liberté égale de mouvement et de contrôle était la suivante : « Le site de la Conférence doit être situé approximativement à mi-chemin entre nos lignes de front respectives ». Ce n'est que par ce moyen que chacun pourra assumer la responsabilité de la sécurité aux environs du site de la Conférence, conclut le message.

—o—

MACABRE DECOUVERTE

ROTHENBOURG (Lucerne), 8 octobre. (Ag.) — Voici quelques jours, on signalait la disparition de M. Fridolin Zimmermann qui n'était pas rentré à son domicile. On vient de retrouver son corps dans un ruisseau. Rentrant de nuit, le malheureux sera tombé dans la rivière.

† M. le chanoine Antoine Mudry n'est plus

—o—

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, de Martigny, le décès de M. le chanoine Antoine Mudry, de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 10 octobre 1951, à 10 heures.

Le *Nouvelliste* présente à tous les confrères et à la famille du cher disparu ses religieuses condoléances.

—o—

UNE ENFANT RENVERSEE PAR UNE AUTO

A Saxon, la petite Danièle Besse, fille de Georges, âgée de 5 ans, traversait imprudemment la chaussée quand elle fut renversée par une auto. La fillette a été transportée à l'Hôpital du district de Martigny. Elle souffre de plaies aux jambes, à la tête et de multiples contusions.

Visite à la Villa Favorita

—o—

Avant ces trois dernières années, presque personne n'avait entendu parler de la Villa Favorita dont le parc s'étend sur une longueur de plus d'un millier de mètres sur la rive de Castagnola. Le voyageur qui, se rendant à Gandria avec le bateau, voyait briller ses murs jaune-rouge entre les arbres, pensait à quelque château de légende qui lui resterait toujours fermé. Tout ce qu'on savait, c'est que le baron Thyssen y habitait. Le baron mourut en 1947, après avoir amassé dans son étroite villa, des trésors inestimables. Bientôt le secret n'en fut plus un et la porte fut ouverte.

En 1687, Charles Canrad von Beroldingen, secrétaire héréditaire des baillis souverains de Lugano, s'était fait construire une ravissante résidence qui, vers 1800, devint la propriété du marquis Rodolfo Riva ; en 1919, lorsque les anciennes maisons princières s'effondrèrent, le Prince Ferdinand de Prusse s'y retira. Il ne demeura qu'une douzaine d'années au bord du lac de Lugano.

Henri Thyssen-Bornemisza acquit l'immense domaine en 1931, après avoir réussi à transférer sans dégâts en Suisse, de son château de Roboncz en Hongrie, sa collection de plus de 500 tableaux et sculptures, une des plus précieuses collections privées. Il ajouta à son château, de style baroque, une galerie qui contient toutes ces splendeurs. Ce trésor qu'il avait d'abord constitué en fondation de famille, fut après sa mort rendu accessible au public, par suite d'une disposition testamentaire. Le mystérieux château de légende brisa ses sceaux et qui le visite est introduit dans un autre monde.

Pourquoi ne pas faire à pied le pèlerinage à cette merveille ? Du débarcadère de Lugano le chemin longe le lac jusqu'au « Parco Civico » qui annonce déjà la symphonie naturelle des jardins et la Favorita par ses puissants et purs accords, et jusqu'au parc de la ville dont les allées grises s'étendent entre les clairs gazons, coupés ras et les plates-bandes plantées de palmiers et d'arbres feuillus, orgues géantes dans lesquelles joue le vent. Le simple voyageur jouit des gais contrastes de lumière et d'ombre, le connaisseur s'étonne de la majestueuse ampleur des arbres géants et remarque des essences qu'il ne connaissait que par ouï-dire.

Des pleins accords finissent par assoudir. En avançant sous la vaste avenue de chataîgniers, on perçoit de plus subtiles et discrètes mélodies, non loin de ces témoins de l'activité moderne, la halle d'exposition et le studio de la Radio. On traverse rapidement Cassarete, — quelques pas encore et nous parvenons au but. Un portail nous ouvre la villa Favorita. Des cyprès marquent le chemin et leurs ombres tracent des rayures régulières, alternativement claires et foncées sur le rose du parterre granitique. Des palmes frémissent ici et là, des pièces d'eau sommeillent, des statues de personnages de l'Ancien Testament brillent à travers le vert profond des feuillages. Des glycines pendent et par dessus un petit mur, bien au-dessus du lac, le regard aperçoit le San Salvatore, et au-dessus du quai de Melide, les montagnes méridionales.

Villa Favorita — un portique nous accueille, un escalier monumental conduit à un vestibule. Un autre escalier et c'est à chaque pas un nouvel émerveillement. Au-dessus des marches, aux parois du palier, de précieuses merveilles nous saluent : le « Christ sur la Croix » de van Dyck et des œuvres d'Angelico, Baldassare, Bartolommeo, Bellini, Tiepolo. On admire avec quel art les possibilités d'éclairage ont été utilisées. C'est un prélude plein de promesses, d'une beauté bouleversante.

Encore un escalier... un lumineux vestibule... Regardons à gauche : nous sommes au seuil de la nouvelle galerie. Des portes encadrées de marbre s'échelonnent en une lointaine perspective. Des dalles de différentes couleurs forment le sol. Une trentaine de salles contiennent la matière d'une complète histoire de l'art. Les salles du milieu sont flanquées de chaque côté de cabinets. Toutes sont éclairées par des plafonds vitrés et la lumière d'en haut met les couleurs en pleine valeur. Chaque salle, chaque cabinet forme une unité, une symphonie pour soi. Les vieux maîtres allemands du 16e et du 17e siècle sont largement représentés — Baldung, Burgkmair, les deux Cranach, Beham, Altdorfer, Frueauf ont été assemblés avec infiniment d'amour et de compréhension, et avec quel bonheur !

Nous sommes comme pétrifiés par la subite rencontre : nous sommes ici devant « l'Enfant Jésus au milieu des Docteurs » la toile universellement connue de Durer ! Les Italiens, les Hollandais ne sont pas moins bien représentés : Fra Angelico, Costa, le jeune « Cavalier dans un paysage » de Carpaccio, Boltraffio, Caravaggio, Tintoret, Ucello, Veronese, les noms les plus illustres des Ecoles florentine et de Vérone. De Hollande et de Brabant, Rogier van der Weyden et van Eyck, Bosch, Bouts, David, Brouwer, van Dick, Frans Hals, Hobbema, Kominck, Ruisjdael, Rubens, Rembrandt, Teniers, en une suite unique, témoignent de la perfection atteinte dans le paysage et le portrait durant une brillante période de près de trois siècles.

Voici l'Espagne : les plus grands seulement ont été admis à la Villa Favorita : El Greco, Zurbaran, Velasquez, Murillo, Ribera et Goya, de même les Gainsborough, Raeburn, Reynolds, Rommey, dans un petit nombre de portraits sont les témoins exquis d'un délicat art de cour cultivé en Angleterre.

L'art du 19e siècle est moins abondamment représenté : quelques français, mais les plus représentatifs — Corot, Courbet, Daubigny, Fantin, Latour, mais, avant tous les Allemands de l'Ecole de Munich, von Kobell, Leibl, Schleich, Spitzweg, von Keller, les plus admirés de leur temps. Beaucoup d'autres noms mériteraient d'être mentionnés, mais le nom n'est que « son et fumée ». C'est l'œuvre qui vit. Les œuvres vivent dans les lumineuses salles de la galerie et sollicitent à l'envi l'admiration du visiteur.

C'est un trésor inestimable qui s'offre à chacun. L'hôte heureux et comblé se tourne à nouveau vers le parc. Les graves cyprès sont toujours là, de même que luxuriant wellingtonia de Californie. L'arbre-mammouth étale ses puissantes branches par-dessus le mur, vers le lac, et l'aroucaria semble avoir un peu déplacé ses branches qui sont comme des serpents couverts d'écailles. Ambres de légende, — le voyageur éprouve un sentiment d'irréel, devant ses yeux dansent les formes et les couleurs, la Villa Favorita restera toujours un château de légende.

LES SOCIÉTÉS D'AGAUNE

LE VIEUX-PAYS

Les membres de la société sont avisés que la prochaine répétition aura lieu ce soir mardi, à 20 h. 30 au local habituel.

Le Comité.

—o—

Qui veut entrer dans la danse ?

—o—

Le comité du Vieux-Pays se fait un plaisir d'annoncer à ses amis de St-Maurice et environs que la société a accepté, cette année encore, de recevoir de nouveaux membres. Les personnes qui désireraient faire partie du « Vieux-Pays » sont priées de s'adresser à M. Louis Vuilloud, président, avant le 30 octobre prochain.